



Régime de retraite  
de Postes Canada

# Rapport aux participants 2021

# Table des matières

Message de la présidente du Conseil d'administration

- 1 Message du chef des finances et de la chef du personnel et de la sécurité
- 2 Aperçu des participants
- 4 Nos services aux participants
- 6 Volet à prestations déterminées (PD) – Survol de 2021
- 7 Volet à cotisations déterminées (CD) – Survol de 2021
- 8 Gouvernance du Régime
- 10 Cadre pour l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)
- 12 Stratégie de gestion du risque – Volet à PD
- 14 Stratégie de gestion du risque – Volet à CD
- 16 Nos placements – Volet à PD
- 25 Nos placements – Volet à CD
- 28 Points saillants de la situation financière – Volet à PD
- 29 Résumé des états financiers
- 31 Résumé des évaluations actuarielles – Volet à PD
- 36 Glossaire

## Caractère confidentiel des documents relatifs à la retraite

La Société canadienne des postes est assujettie à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et respecte la *Politique sur la protection des renseignements personnels* des employés de Postes Canada. Les renseignements personnels, y compris les renseignements sur la retraite, sont traités d'une façon sécuritaire et confidentielle.

### Remarque

Pour les besoins du présent rapport, « Régime » et « Régime de retraite » renvoient au Régime de retraite agréé de la Société canadienne des postes, qui comporte le volet à prestations déterminées et le volet à cotisations déterminées, à moins d'indication contraire. La Société canadienne des postes verse des prestations de retraite à ses participants par l'entremise du Régime, qui est soumis à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension fédérale*.

Le présent rapport reflète la situation financière et les résultats opérationnels du Régime selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les renseignements financiers sont des données non auditées extraites des états financiers. Ce rapport et les états financiers audités, ainsi que les notes afférentes, peuvent être consultés sur le site Web [retraitescp.com](http://retraitescp.com) ou sur demande.

Les termes qui paraissent en gris en caractères gras à leur première utilisation sont définis dans le glossaire à la fin du document.

Dans le présent rapport, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Toutes les marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

# Message de la présidente du Conseil d'administration



**Suromitra Sanatani**

Présidente du Conseil d'administration

Au nom du Conseil d'administration, j'ai le plaisir de vous présenter le Rapport aux participants 2021 du Régime de retraite de Postes Canada. Le Conseil a pour rôle d'assurer la supervision des décisions et des activités de Postes Canada à titre de répondant et d'administrateur du Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime).

Le Conseil a énormément de respect pour tout le personnel actif et retraité qui participe au Régime. Le dévouement du personnel envers la population canadienne nous rappelle de prendre à cœur notre responsabilité d'agir dans son intérêt.

En 2021, l'équipe responsable des prestations de retraite a poursuivi son initiative visant à intégrer les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à sa stratégie de placement. Le Comité des pensions a approuvé un engagement visant à appuyer l'objectif mondial de carboneutralité d'ici 2050 ou avant. Nous sommes en train d'élaborer un plan d'action pour le climat pour la caisse de retraite à l'appui de cet engagement. Nous sommes notamment devenus un membre fondateur de Engagement Climatique Canada. Cette initiative de collaboration entre investisseurs implique l'engagement d'un plus grand nombre d'entreprises canadiennes face aux changements climatiques.

Nous croyons fermement que d'accorder une importance accrue aux principes ESG est la bonne chose à faire pour les gens et la planète, en plus d'être conforme à l'objectif d'établir un Régime solide pour les participants et les participantes.

Postes Canada croit également que la création d'un milieu de travail diversifié et inclusif est essentielle à la réussite à long terme de la Société. En 2021, nous avons élaboré une stratégie visant à favoriser une telle culture et à intégrer ces valeurs à nos pratiques de placement.

En avril 2022, le gouvernement du Canada a adopté le *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes*. Ce règlement approuvé offrira à Postes Canada un allègement temporaire de ses obligations de capitalisation du déficit de solvabilité jusqu'au 31 décembre 2024. Sans cet allègement, Postes Canada serait tenue d'effectuer des paiements spéciaux estimés à 796 millions de dollars pour 2022, car le montant total de l'allègement de solvabilité de 15 % offert en vertu de la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* serait entièrement utilisé au cours de l'exercice. L'allègement de la capitalisation ne réduira ou n'éliminera pas l'obligation de Postes Canada à l'égard du financement intégral du régime.

En terminant, j'aimerais remercier le président par intérim, Claude Germain, et tous les membres du Comité des pensions du Conseil pour la surveillance qu'ils assurent au nom des participants et des participantes au Régime.

# Message du chef des finances et de la chef du personnel et de la sécurité



**Jan Faryaszewski**  
Chef des finances



**Susan Margles**  
Chef du personnel et de la sécurité

La vision de Postes Canada est de faire en sorte que toute personne qui participe au Régime de retraite ait une sécurité financière à la retraite au terme de ses années de service. Nous tenons à leur assurer que Postes Canada continue d'administrer le Régime avec prudence au profit de ses participants et participantes.

Nous sommes heureux d'annoncer qu'en 2021, l'excédent du volet à prestations déterminées (PD) du Régime de retraite agréé de Postes Canada est passé de 3,8 milliards de dollars à 4,8 milliards de dollars sur le plan de la continuité. Cela correspondait à un ratio de capitalisation de 119,3 % (en hausse par rapport à 115,9 % en 2020).

L'évaluation sur le plan de la continuité est axée sur le long terme; elle suppose que le Régime demeurera en vigueur. Grâce à cette mesure, le volet à PD dispose d'un actif amplement suffisant pour respecter toutes ses obligations envers les participants et participantes au Régime. En 2021, le taux de rendement du volet à PD a été de 11,3 %. Ce rendement se compare à 8,6 % pour l'indice de référence. L'actif du volet à PD est passé de 29,6 milliards de dollars à 32,3 milliards de dollars.

Le déficit de solvabilité du Régime devant être capitalisé a diminué, passant de 6,4 milliards de dollars à 4,9 milliards de dollars, ce qui a fait passer le ratio de capitalisation de 82,6 % à 85,9 %. Nous sommes reconnaissants envers le gouvernement du Canada d'avoir approuvé un règlement, visant à accorder à Postes Canada un allègement de ses paiements spéciaux de solvabilité jusqu'à la fin de 2024. Postes Canada reconnaît qu'elle doit trouver des solutions à long terme pour que le Régime soit viable et abordable pour les participants et les participantes ainsi que la Société.

Les membres du personnel participent en nombre croissant au volet à cotisations déterminées (CD) du Régime. Le 1<sup>er</sup> septembre 2021, la Canada Vie est devenue le nouveau fournisseur de services pour le volet à CD. Ce changement de fournisseur signifie des frais de gestion des placements moins élevés et un service à guichet unique pour les prestations de retraite et les prestations de soins de santé des participants et participantes au volet à CD dans un seul site Web intégré. Le soutien à la planification de la retraite est un aspect important de notre offre de rémunération totale dans un marché où la concurrence pour les talents est de plus en plus féroce.

L'actif du volet à CD est passé de 100,2 millions de dollars en 2020 à 139,7 millions de dollars au 31 décembre 2021. Les cotisations de Postes Canada se sont élevées à 17,1 millions de dollars et les participants et participantes ont versé 10,2 millions de dollars au volet à CD en 2021. Le taux de rendement moyen du volet à CD du Régime en 2021 a été de 14,6 %. Nous encourageons les participants et participantes au volet à CD à consulter le relevé personnalisé envoyé à leur domicile ou à visiter le site [macanadavieautravail.com](http://macanadavieautravail.com) pour connaître leur taux de rendement personnel.

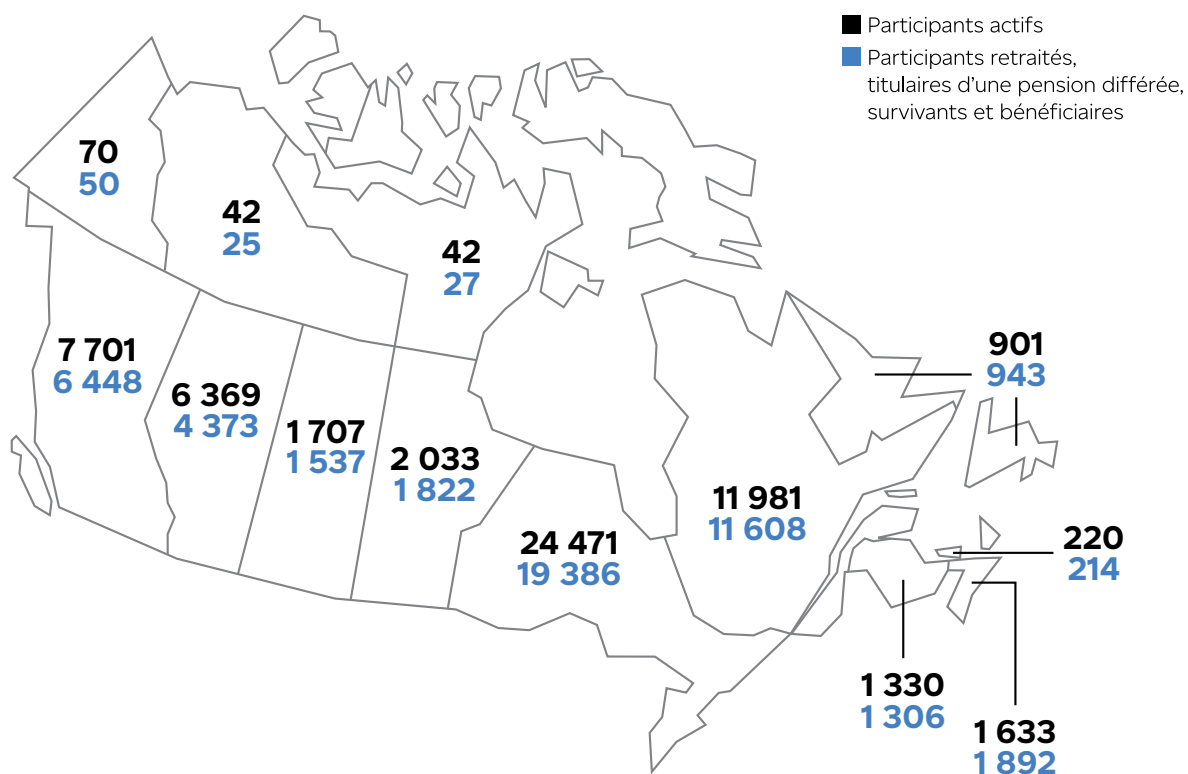
En terminant, nous tenons à remercier Irshaad Ahmad, vice-président, Caisse de retraite, et directeur des placements, pour son sens du leadership et son travail au nom des participants et participantes au Régime, ainsi que tout notre personnel, actif ou à la retraite, pour les services rendus à la population.

# Aperçu des participants

	2017	2018	2019	2020	2021 <sup>1</sup>
Participants actifs	53 606	55 586	56 074	57 312	58 500
Pourcentage	56,3 %	56,1 %	55,2 %	55,2 %	55,2 %
Participants retraités	37 644	39 395	41 157	42 711	44 496
Pourcentage	39,5 %	39,8 %	40,0 %	40,0 %	40,5 %
Participants avec pension différée, survivants et bénéficiaires	3 953	4 094	4 431	4 759	5 212
Pourcentage	4,2 %	4,1 %	4,4 %	4,4 %	4,4 %
<b>Total</b>	<b>95 203</b>	<b>99 075</b>	<b>101 662</b>	<b>104 782</b>	<b>108 208</b>

1. Pour 2021, les renseignements portent sur 102 625 participants au volet à prestations déterminées (PD) et 5 583 participants au volet à cotisations déterminées (CD) du Régime (5 103 participants actifs et 480 participants différés au volet à CD).

## Participants à l'échelle du Canada au 31 décembre 2021



## Répartition des participants actifs et retraités par âge au 31 décembre 2021

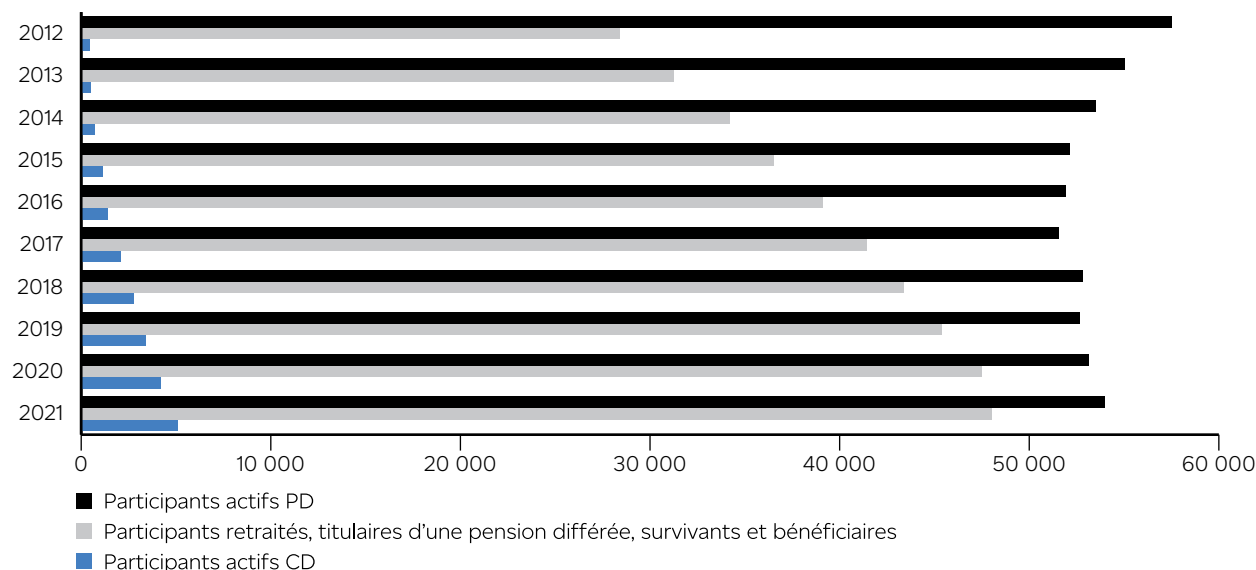
Âge	Moins de 30 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 à 59 ans	De 60 à 69 ans	De 70 à 79 ans	Plus de 79 ans
Participants actifs au volet à PD	1 809	7 972	15 688	19 107	8 533	285	3
Participants actifs au volet à CD	534	1 530	1 529	1 143	352	15	0
Participants retraités au volet à PD	0	21	132	2 959	22 898	16 661	1 825

Moyenne d'âge	2020	2021
Participants actifs au volet à PD	49,9	49,7
Participants actifs au volet à CD	42,5	43,0
Participants au volet à PD au départ à la retraite	59,1	59,2
Participants retraités au volet à PD	68,1	68,7

### Le saviez-vous?

Au cours des 5 prochaines années, 18 664 participants actifs au volet à PD atteindront 60 ans.

### Évolution de la participation au Régime



Le Régime continue à prendre de la maturité. Les retraités représentent maintenant 40 % des participants et près de 60 % des obligations de solvabilité.

# Nos services aux participants

## Relevés personnels de prestations de retraite

En 2021, l'équipe Politique du Régime a préparé près de 94 736 relevés annuels de prestations de retraite personnalisés pour les participants actifs au volet à PD, les participants retraités, les titulaires d'une pension différée et les survivants. La Canada Vie a émis 5 257 relevés de solde d'ouverture pour les participants au volet à CD en octobre 2021.

### retraitescp.com

Le site <b>retraitescp.com</b> donne des renseignements sur l'ensemble des programmes de retraite de Postes Canada : les volets à prestations déterminées (PD) et à cotisations déterminées (CD) du Régime, ainsi que le Régime d'épargne volontaire.	144 043	Visites du site <b>retraitescp.com</b>
	97 741	Visiteurs uniques enregistrés en 2021 comparativement à 63 356 en 2020

### macanadavieautravail.com

Les participants au volet à CD ont accès au site Web à leur intention, <b>macanadavieautravail.com</b> , où ils peuvent consulter leurs prestations de retraite et de soins de santé. Les participants peuvent consulter les soldes des comptes personnels et de l'entreprise, l'historique des transactions, les relevés et les taux de rendement personnels. Le site Web <b>bienvenue.canadavie.com/postescanada</b> a été conçu pour aider les participants à faire la transition vers la Canada Vie et fera l'objet d'une mise à jour en tant que site Web d'intégration en 2022 pour fournir de l'assistance aux nouveaux participants au volet à CD.	2 513	Visites du site Web <b>bienvenue.canadavie.com/postescanada</b>
--	-------	---

## Centre du régime de retraite pour les participants au volet à PD

Le Centre du régime de retraite est au cœur des services aux participants. On y répond aux demandes des participants par téléphone ou par la poste et on y exécute les transactions. Cette équipe offre des services pour des questions telles que la rupture de mariage; le traitement des départs à la retraite, des cessations d'emploi et des décès; les versements des prestations aux nouveaux retraités, les rachats de service accompagné d'option, les mises à jour des bénéficiaires d'assurance-vie des retraités et l'obtention des cotisations des employés en cas de congé autorisé. De plus, la Fiducie RBC Services aux investisseurs et de trésorerie offre des services aux retraités concernant le versement de leurs prestations de retraite du volet à PD.	53 972	Appels téléphoniques des participants au Centre du régime de retraite
	12 173	Appels téléphoniques aux participants
	4 027	Appels téléphoniques des retraités à la Fiducie RBC Services aux investisseurs
	63 718	Transactions effectuées pour les participants par le Centre du régime de retraite
	152 989	Estimations des prestations de retraite effectuées à l'aide du calculateur sur le site Web
	4,2/5,0	Cote de satisfaction des participants
4,3/5,0	Cote visée	

**L'équipe du Centre du régime de retraite s'est engagée à offrir des services rapides, proactifs et empreints de compassion à tous les participants au Régime.**

---

## Centre de soutien à la clientèle de la Canada Vie pour les participants au volet à CD

Le Centre de soutien à la clientèle de la Canada Vie offre des services pour aider les participants à établir leur profil d'investisseur, à choisir leurs options de placement et à remplir l'outil de planification de la retraite. De plus, les participants au Régime ont accès conseillers financiers de la Canada Vie à leur service. Il s'agit de professionnels autorisés en santé et en gestion de patrimoine qui offrent un soutien personnalisé pour aider les participants à atteindre leurs objectifs en matière de santé et de patrimoine.

737	Appels téléphoniques des participants; les trois principales raisons des appels visaient les demandes de renseignements sur le solde, l'aide à l'utilisation du site <b>macanadavieautravail.com</b> et les options de résiliation et de retraite
59	Appels avec les conseillers aux participants
82 %	Cote de satisfaction des participants
85 %	Cote visée

---

## Webinaire de préretraite à l'intention des participants du volet à PD

Le webinaire de préretraite est offert aux participants au Régime pour les aider à entreprendre leur projet de retraite. Il est offert par invitation seulement aux participants au Régime qui sont à au plus 10 ans de l'obtention d'une pension non réduite. Ce webinaire porte sur les caractéristiques du Régime de retraite de Postes Canada, les avantages sociaux à la retraite, les programmes gouvernementaux, la planification financière, la planification testamentaire et successorale, la santé et le mieux-être.

1 176	Inscriptions aux webinaires
-------	-----------------------------

---

## Webinaires pour les participants au volet à CD

Les participants au volet à CD ont accès gratuitement à une série de webinaires offerts par la Canada Vie. Ces webinaires interactifs sont conçus pour fournir de l'information facile à comprendre sur l'épargne et la planification financière de la retraite à tous les participants, quelle que soit l'étape de leur carrière. Visitez le site **macanadavieautravail.com** pour vous inscrire à une séance à venir.

2	Webinaires de la Canada Vie
428	Inscriptions aux webinaires

---

## Outils en ligne pour les participants au volet à CD

Consultez vos placements à l'adresse **macanadavieautravail.com**. Êtes-vous en bonne voie d'atteindre vos objectifs de retraite? Utilisez l'outil d'établissement des objectifs de retraite pour voir si votre épargne vous permettra de réaliser votre objectif de retraite. Pour connaître les options de placement qui vous conviennent, remplissez le questionnaire sur le profil d'investisseur. Découvrez les outils et les ressources à votre disposition dans le Centre de renseignements de **macanadavieautravail.com**. Vous pouvez consulter ou mettre à jour vos directives de placement, savoir quand les placements atteindront leur date d'échéance ou activer la fonction de rééquilibrage automatique des placements.

**Au 31 décembre 2021**

8 %	Des participants ont utilisé l'outil d'établissement des objectifs de retraite
-----	--

En novembre 2021, la Canada Vie a organisé un concours et a remis une carte-cadeau Visa de 100 \$ à cinq participants chanceux qui ont utilisé l'outil d'établissement des objectifs de retraite.

# Volet à prestations déterminées (PD) – Survol de 2021

## Actif du volet à PD

**32,3** milliards de dollars

Actif net de placement au 31 décembre 2021

## Taux de rendement en 2021

**11,3** %

Indice de référence

**8,6** %

## Estimation de la situation de capitalisation au 31 décembre 2021

### Déficit de solvabilité devant être capitalisé<sup>1</sup>

(moyenne de trois ans)

**4,9** milliards de dollars

Capitalisation à **85,9** %

### Valeur du marché du déficit de solvabilité<sup>1</sup>

(approche de liquidation)

**2,5** milliards de dollars

Capitalisation à **92,7** %

### Excédent sur le plan de la continuité

**4,8** milliards de dollars

Capitalisation à **119,3** %

Outre l'allègement de 15 % prévu dans le règlement, Postes Canada n'a pas eu à effectuer de paiements spéciaux supplémentaires en 2021<sup>2</sup>.

## + Cotisations en 2021

### Participants

**297** millions de dollars<sup>3</sup>

### Postes Canada – services courants

**326** millions de dollars

### Postes Canada – paiements spéciaux

**32** millions de dollars

## - Prestations versées en 2021

**1 109** millions de dollars

1. Voir la page 31.

2. Voir la page 33.

3. Ce montant comprend 3 millions de dollars en cotisations pour service accompagné d'option.



**Appels des participants au Centre du régime de retraite**

**53 972**



**Cote de satisfaction des participants**

**4,2/5,0**



**Visites uniques sur le site retraitescp.com**

**97 741**



# Volet à cotisations déterminées (CD) – Survol de 2021

Actif du volet à CD **139,7** millions de dollar

Actif du REV<sup>1</sup> **21,4** millions de dollar

Total de l'actif **161,1** millions de dollar

Actif net de placement au 31 décembre 2021

1. Régime d'épargne volontaire.

## Échelle des taux de rendement en 2021



**Indice de référence :** Les participants peuvent se reporter à la section Rendement des placements du site [macanadavieautravail.com](http://macanadavieautravail.com) pour consulter les rapports sur les fonds, qui comprennent une analyse comparative.

\*Les chiffres indiqués représentent l'échelle des taux de rendement en 2021 de tous les fonds disponibles dans le volet à CD, du plus bas au plus élevé, avec une moyenne de 14,6 %. Reportez-vous à la page 25 pour consulter la liste des taux de rendement des placements des fonds du volet à CD.

Au 31 décembre	2020	2021
Participants actifs	4 180	5 103
Participants différés	283	480
Actif du volet à CD	100,2 M\$	139,7 M\$
Cotisations de Postes Canada	15,5 M\$	17,1 M\$
Cotisations des participants	9,2 M\$	10,2 M\$
Revenus de placements	8,6 M\$	19,9 M\$
Retraits et frais	(4,1 M\$)	(7,7 M\$)
Cotisations moyennes (% de la paie)	2020	2021
Postes Canada	6,3 %	6,3 %
Participants	3,9 %	3,9 %
Régime d'épargne volontaire (REV)	2020	2021
Actif	16,0 M\$	21,4 M\$
Cotisations moyennes des participants au REV (% de la paie)	3,9 %	3,9 %
Participants au REV	979	1 045



**Appels des participants au soutien à la clientèle de la Canada Vie**

**737**



**Cote de satisfaction des participants**

**82 %**



**Visiteurs sur le site [bienvenue.canadavie.com/postescanada](http://bienvenue.canadavie.com/postescanada)**

**2 513**

## Vous voulez connaître le rendement de vos placements en 2021?

Reportez-vous au relevé personnalisé de la Canada Vie daté du 31 décembre 2021 que vous avez reçu chez vous, ou visitez le site [macanadavieautravail.com](http://macanadavieautravail.com).

# Gouvernance du Régime

**Postes Canada a comme vision que tous les participants au régime de retraite aient une sécurité financière à la retraite, et sa mission consiste à administrer le Régime avec prudence au profit des participants.**

Postes Canada, à titre de répondante du Régime, est responsable de la capitalisation du Régime et de la conception de son modèle, qui détermine les prestations offertes aux participants au Régime. Postes Canada est également l'administratrice du Régime chargée de gérer le Régime et d'investir les capitaux de la caisse de retraite.

Le Conseil d'administration de Postes Canada surveille ces activités afin de s'assurer qu'elles sont effectuées de façon responsable et dans l'intérêt de tous les participants au Régime. Dans le cadre de ses responsabilités, le Conseil suit ses normes de conduite, qui contiennent les règles d'éthique, notamment en matière de conflit d'intérêts, de précautions, de diligence et de compétences

(disponibles sur [postescanada.ca](http://postescanada.ca) > Notre entreprise > À notre sujet > Gouvernance d'entreprise).

Une structure de gouvernance robuste a été établie par le Conseil pour le Régime (ci-dessous).

Les comités qui relèvent directement du Conseil sont composés de membres nommés du Conseil ayant une expertise en régimes de retraite. Le Comité consultatif de placement et le Conseil consultatif des pensions (CCP) comprennent des représentants des agents négociateurs et donnent au Comité des pensions des conseils sur les placements et l'administration. Les rapports des réunions du CCP sont présentés sur le site [retraitescp.com](http://retraitescp.com) > sous la rubrique Gouvernance > Conseil consultatif des pensions > Réunions du CCP.

Pour en savoir plus, visitez le site [retraitescp.com](http://retraitescp.com) à l'onglet Gouvernance.



## Liste des membres du Conseil d'administration et des comités au 31 décembre 2021

### Conseil d'administration

Suromitra Sanatani LL. B. IAS.A (présidente)<sup>1,2,3</sup>  
 Doug Ettinger  
 Lloyd Bryant<sup>2</sup>  
 Krista Collinson<sup>2</sup>  
 Michèle Desjardins<sup>1,3</sup>  
 Mélanie Dunn<sup>3</sup>  
 Claude Germain<sup>1,2</sup>  
 André Hudon<sup>2,3</sup>  
 Ann MacKenzie<sup>1,3</sup>  
 Jim Sinclair

### Comité consultatif de placement

Richard L. Knowles B.A. (spéc.), CFA (président)  
 Irshaad Ahmad  
 Phillip H. Doherty B. Com, MBA, FCPA, FCA  
 Claude Germain MBA  
 Barbara MacKenzie CPA, CMA  
 Aida Tammer CFA, IAS.A

### Représentants syndicaux

Isla Carmichael Ph. D  
 Chris Roberts Ph. D

### Conseil consultatif des pensions

#### Représentants de Postes Canada

Irshaad Ahmad (président)  
 Rindala El-Hage CPA, CA  
 Lou Greco, MBA, CPA, CMA  
 Julie Philippe CRHA  
 Ariane Sauvé MBA, B.Com

#### Représentants élus

Karen Kennedy (participants retraités)  
 Jaye Poirier (participants cadres et exempts)  
 David Taylor (participants retraités)  
 Raymond Tsang (tous les participants actifs)  
 Peter Whitaker (participants retraités)

#### Représentants des syndicats et des associations

Jean-Charles Bédard (AFPC/SEPC)  
 Beverly Collins (STTP)  
 Rona Eckert (STTP)  
 Jean-Philippe Grenier (STTP)  
 Dwayne Jones (ACMPA)  
 Sylvain Sicotte (STTP)  
 Rick Williams (AOPC)  
 Poste vacant (AFPC/SEPC, AOPC, ACMPA)

1. Membre du Comité des pensions

2. Membre du Comité de vérification

3. Membre du Comité des ressources humaines et de la rémunération

ACMPA Association canadienne des maîtres de poste et adjoints  
 AFPC Alliance de la Fonction publique du Canada  
 AOPC Association des officiers des postes du Canada  
 SEPC Syndicat des employés des postes et communications  
 STTP Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

La biographie des membres est accessible sur le site [retraitescp.com](http://retraitescp.com).

## Tâches et responsabilités déléguées des professionnels qualifiés

Les activités de gestion des placements et d'administration du Régime sont déléguées par le Comité des pensions du Conseil aux équipes Division des placements, Finances et Politique du Régime de Postes Canada. Ces équipes sont composées de professionnels qualifiés qui ont les connaissances, les aptitudes, les ressources d'information et l'expertise nécessaires pour exécuter leurs fonctions spécialisées. En plus d'être chargée des mandats de placement gérés à l'interne, l'équipe de la Division des placements choisit des gestionnaires de placements externes réputés pour exécuter des mandats de

placement précis conformément à nos énoncés des politiques et des procédures de placement.

Le Comité des pensions fait également appel à des fournisseurs de services externes ayant un savoir-faire spécialisé, tels que des sociétés d'actuaire et des sociétés d'experts-conseils, au besoin. Pour obtenir plus de renseignements sur la façon dont le Régime est administré et soutenu, visitez le site [retraitescp.com](https://retraitescp.com) à la rubrique Aperçu de la gouvernance.

## Nos bonnes pratiques de gouvernance

### Gestion du risque

Le Conseil a établi un cadre de gestion du risque qui définit le seuil de tolérance au risque du Régime en matière d'administration et de placements. Le cadre guide l'élaboration de stratégies visant l'atteinte des objectifs globaux. De plus, le Comité des pensions consulte le chef de la gestion des risques de la caisse de retraite, qui fournit des conseils sur les possibilités d'exposition aux risques.

La stratégie de gestion du risque est présentée aux pages 12 à 14.

### Surveillance

Cette pratique comporte l'évaluation trimestrielle du rendement des placements et des ratios de capitalisation. Les listes de vérification de la conformité des placements, le rendement du service, les contrats des fournisseurs de services, les gestionnaires de placements (internes et externes) ainsi que les ententes sur les niveaux de service font également l'objet d'une surveillance régulière.

### Évaluation

Les pratiques efficaces de gouvernance et les pratiques prudentes de placement sont examinées sur une base annuelle au moyen des questionnaires de l'Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite (ACOR). Le Comité des pensions examine les résultats afin de déterminer la mesure dans laquelle le Régime respecte les principes de l'ACOR. Visitez le site [capsa-acor.org](https://capsa-acor.org)

### Audits

Des audits sont menés régulièrement par des vérificateurs externes indépendants et nos vérificateurs internes. De plus, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) peut effectuer des examens du plan de gouvernance sur place, de temps à autre.

### Communication

La communication avec les participants aux volets à PD et CD du Régime passe par un certain nombre de publications et d'initiatives. En 2021, nous avons communiqué avec les participants en produisant le Rapport aux participants 2020, les relevés de prestations de retraite personnalisés pour les participants actifs et retraités du volet à PD et les bulletins *Parlons régime de retraite* et *Encontact*. Les participants au volet à CD ont reçu des communications additionnelles de la Canada Vie, le fournisseur de services du volet à CD. La plupart des publications mentionnées ci-dessus ainsi que les états financiers audités du Régime peuvent être consultés à l'adresse [retraitescp.com](https://retraitescp.com).

En 2021, le groupe de travail pour les communications et consultations (le groupe C et C) a rencontré les membres du CCP à trois reprises. Le groupe C et C a procédé à l'élection du représentant des participants cadres et exempts du volet à PD. Pour demeurer au fait des activités du groupe C et C, visitez la section Groupe C et C sur le site [retraitescp.com](https://retraitescp.com). Les participants au Régime sont invités à envoyer leurs questions et préoccupations au groupe C et C, à l'adresse [GroupeCCGroup@postescanada.ca](mailto:GroupeCCGroup@postescanada.ca).

# Cadre pour l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

Le Régime de retraite agréé de la Société canadienne des postes continue d'intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à sa stratégie de placement, tout en continuant à mettre l'accent sur le rendement pour les employés et les pensionnés. Notre approche est fondée sur notre conviction que la création de valeur à long terme nécessite une gestion efficace des occasions et des risques environnementaux et sociaux, et qu'une bonne gouvernance permet d'obtenir de meilleurs rendements.

Notre stratégie de placement responsable repose sur quatre piliers :

- **Intégration** – Nous nous efforcerons d'intégrer les principes ESG à notre stratégie de placement, à notre analyse et à notre processus décisionnel.
- **Engagement** – Nous communiquerons avec les entreprises au sujet des principes ESG et nous nous attendons à ce que nos gestionnaires d'actifs communiquent également avec elles.
- **Sensibilisation** – Nous défendrons les politiques et les pratiques qui favorisent un avenir plus durable et inclusif.
- **Investissement** – Nous chercherons des occasions d'investir dans des solutions qui contribuent à l'amélioration des résultats à long terme en matière de durabilité.

Le Régime de retraite avait deux priorités stratégiques en lien avec les enjeux ESG en 2021 : les changements climatiques et l'équité, la diversité et l'inclusion.

## Changements climatiques

L'équipe de placement a effectué une analyse de scénarios de changements climatiques afin de mieux comprendre les risques et les occasions qui se présenteraient à la caisse de retraite dans le cadre de différents scénarios de changements climatiques. Cette analyse a montré qu'à long terme, l'incapacité mondiale à atténuer les causes des changements climatiques représenterait le pire résultat pour la caisse de retraite. Par conséquent, le Comité des pensions a approuvé un engagement à l'appui de l'objectif mondial de carboneutralité d'ici 2050 ou avant, et nous élaborons un plan d'action pour le climat pour la caisse de retraite conformément à cet engagement.

En 2021, nous avons accompli ce qui suit :

- Évaluation de plus de 30 de nos gestionnaires d'actifs sur les enjeux ESG, y compris les capacités de gestion des risques et des occasions liés aux changements climatiques.
- Appui de 37 résolutions d'actionnaires (90 %) demandant aux sociétés de fournir des informations sur les changements climatiques ou de fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

- Mise à jour de nos **lignes directrices s'appliquant au vote par procuration** afin de refléter les attentes du Régime de retraite visant l'atteinte de l'objectif de carboneutralité d'ici 2050 ou avant pour toutes les sociétés.
- Collaboration avec des sociétés en portefeuille visant l'adoption de stratégies plus ambitieuses contre les changements climatiques par l'entremise de **Climate Action 100+** (une initiative de collaboration entre investisseurs), y compris Enbridge, TC Energy et Caterpillar Inc.
- Devenir un membre fondateur de **Engagement Climatique Canada** (une initiative de collaboration entre investisseurs axée sur l'engagement auprès d'un plus grand nombre d'entreprises canadiennes sur les enjeux liés aux changements climatiques).
- Préconiser une politique publique qui appuie les actions pour le climat.

## Investissements verts

Le volet à prestations déterminées (PD) du Régime de retraite a investi plus de 1,1 milliard de dollars (ou 64 % de notre portefeuille de biens immobiliers commerciaux) dans des immeubles ayant une certification LEED<sup>1</sup> ou BOMA BEST<sup>2</sup> (programmes d'évaluation environnementale et de certification de bâtiments durables pour les biens immobiliers).

Dans notre portefeuille d'infrastructures, nous investissons 242 millions de dollars dans les énergies renouvelables (15 % du portefeuille), un secteur qui comprend l'énergie éolienne, l'énergie hydroélectrique, l'énergie solaire, l'énergie produite à partir de biomasse et la valorisation énergétique des déchets.

1. Leadership in Energy and Environmental Design.
2. Building Owners and Managers Association – Building Environmental Standards.

## Équité, diversité et inclusion

Des événements récents au Canada et ailleurs dans le monde ont mis en lumière les enjeux de racisme systémique et d'injustice sociale. Nous croyons que la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion est non seulement la bonne chose à faire, mais aussi qu'elle peut être importante sur le plan financier. Les études démontrent que la capacité de s'appuyer sur un large éventail de points de vue, de contexte, de compétences et d'expérience est de plus en plus essentielle à la réussite à long terme des entreprises.

Au cours de 2021, une stratégie d'équité, diversité et inclusion a été élaborée en mettant l'accent à la fois sur la promotion d'une culture d'inclusion au travail et sur l'intégration des pratiques d'équité, de diversité et d'inclusion dans le cadre de nos placements.

En ce qui concerne les pratiques d'équité, diversité et inclusion pour l'équipe des placements de la caisse de retraite :

- nous avons offert une formation sur les préjugés inconscients à tous les membres;
- nous avons élaboré des lignes directrices pour l'équipe afin de favoriser des pratiques de recrutement inclusives;
- nous avons lancé une formation de sensibilisation à la culture autochtone.

En ce qui concerne l'intégration de l'équité, de la diversité et de l'inclusion dans nos pratiques de placement :

- nous avons revu 68 portefeuilles d'engagement des sociétés sur l'équité, la diversité et l'inclusion par l'entremise de notre partenaire d'engagement, **SHARE** (Shareholder Association for Research and Education), sur des sujets comme la réconciliation avec les Autochtones et la justice raciale;
- nous avons voté contre 700 administrateurs dans 590 sociétés en raison du manque de diversité de genre, raciale ou ethnique au sein du conseil d'administration;
- nous avons appuyé 33 propositions d'actionnaire sur l'équité, la diversité et l'inclusion soutenant l'amélioration de la divulgation quant à l'effectif, de la diversité au sein des conseils d'administration et des équipes de direction, ainsi que des vérifications sur l'équité raciale, entre autres enjeux importants;
- nous avons intégré l'équité, la diversité et l'inclusion aux processus de diligence raisonnable et d'engagement des gestionnaires d'actifs;
- nous avons répondu aux consultations menées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, le CFA Institute et l'Institutional Limited Partners Association (ILPA) à l'appui d'une amélioration de la divulgation et du rendement quant à la diversité.

### Droits et inclusion des Autochtones

Nous exigeons de nos sociétés en portefeuille et gestionnaires d'actifs canadiens le respect des droits des Autochtones et la promotion de l'inclusion économique des Autochtones.

- Dans le cadre de la **Reconciliation and Responsible Investment Initiative**, notre partenaire SHARE a discuté avec des entreprises pour qu'elles répondent à l'appel à l'action 92 du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, qui vise le secteur des entreprises au Canada. Par exemple, SHARE a collaboré avec le Groupe TMX pour déposer une **proposition historique des actionnaires sur la réconciliation avec les Autochtones**, qui a obtenu l'appui de 98 % des actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle.
- L'équipe des placements de la caisse de retraite a rencontré TC Energy pour discuter des mesures prises par l'entreprise pour faire la promotion de l'amélioration des relations avec les peuples autochtones dans le cadre des opérations commerciales, y compris un Plan d'action pour la réconciliation, qu'elle a récemment publié.



L'un des droits les plus importants que nous avons en tant qu'investisseurs institutionnels est le droit de voter sur nos actions cotées en bourse et de nous faire entendre en tant qu'actionnaire. Postes Canada exercera son droit de vote rattaché aux actions conformément aux principes de gouvernance et aux lignes directrices s'appliquant au vote par procuration de la Société, qui sont accessibles sur le site **retraitescp.com** à la rubrique Documents de gouvernance. Les registres de vote par procuration sont accessibles à la rubrique Placements du volet à prestations déterminées en cliquant sur Vote par procuration dans le menu déroulant.

Pour 2022, notre principale priorité ESG est l'élaboration de notre Plan d'action pour le climat, en commençant par notre portefeuille d'actions de sociétés ouvertes. Cela comprendra l'intégration de considérations sur les changements climatiques dans l'élaboration de notre portefeuille et la sélection des gestionnaires; l'établissement d'objectifs provisoires relatifs aux changements climatiques conformes à l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050; la détermination de nos priorités en matière d'engagement et de défense des intérêts, ainsi que le renforcement des capacités en matière de changements climatiques au sein de l'équipe de placement.

Le Régime de retraite est signataire des Principes pour l'investissement responsable et de l'Association pour l'investissement responsable (AIR) du Canada. En 2021, le Régime de retraite est devenu signataire de l'AIR :

- **Déclaration des investisseurs canadiens sur la diversité et l'inclusion**
- **Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques**



# Stratégie de gestion du risque – Volet à PD

Bon nombre de facteurs peuvent représenter un risque pour la situation financière d'un régime de retraite. Les principaux sont le risque de capitalisation et le risque de placement.

Trois leviers principaux sont mis à la disposition des répondants des régimes de retraite pour les aider à gérer les risques des régimes :



**Politique sur la capitalisation**  
(cotisations de l'employeur et des employés)



**Politique de placement**  
(stratégies d'amélioration du rendement ou de réduction du risque et stratégies de transfert des risques, comme l'assurance longévité et la souscription de rentes)



**Politique sur les prestations**  
(niveau et type de prestations de retraite offertes)

## Comprendre les facteurs de risque d'un régime de retraite

### Risque de capitalisation

Le risque de capitalisation est l'un des principaux risques auxquels le Régime est exposé. Il s'agit du risque que les taux de croissance des placements et des cotisations ne soient pas suffisants pour respecter les **obligations au titre des prestations de retraite**, occasionnant ainsi un déficit actuariel. Les facteurs les plus importants liés à ce risque sont les baisses des **taux d'actualisation** et un rendement de placements inférieur aux rendements prévus. Actuellement, le risque le plus important est lié aux taux d'intérêt. Pour les régimes indexés, comme le Régime de retraite de Postes Canada (volet à PD), il s'agit des taux d'intérêt réels, qui sont les taux d'intérêt nets de **l'inflation**.

Le faible niveau des taux d'intérêt des récentes années fait partie des éléments les plus importants de croissance des déficits de solvabilité. L'année 2021 a été marquée par des perturbations de la chaîne d'approvisionnement qui,

combinées à d'autres facteurs, ont fait grimper l'inflation et les taux d'intérêt. Bien que la hausse de l'inflation et des taux d'intérêt ne constitue généralement pas un événement positif pour le marché, pour un régime de retraite à prestations déterminées, elle entraîne une baisse du **passif**. Nous avons donc constaté une diminution du déficit de solvabilité. En plus du risque lié aux taux d'intérêt, les placements subissent le risque des marchés, compte tenu du fait que les marchés des capitaux sont imprévisibles. Par conséquent, les rendements ne sont pas garantis et, pour certains types de placements, ils peuvent se révéler assez volatils. La situation de capitalisation du Régime peut changer assez rapidement si la valeur des actifs nets de placement ou des obligations au titre des prestations de retraite fluctue. Un tel changement entraînerait une non-concordance entre l'actif du Régime et ses obligations.

**Placement en fonction du passif** : Des études de l'actif-passif sont menées de temps à autre pour orienter la stratégie de placement du Régime. Ces études évaluent le rendement de différentes stratégies de placement selon différents scénarios économiques et examinent comment les risques importants pour nous pourraient évoluer dans différents marchés. Elles tiennent compte de l'âge des participants au Régime, du nombre de retraités et d'autres facteurs démographiques afin d'illustrer l'évolution des niveaux de cotisation et des mesures de sécurité des prestations de Postes Canada, comme le **ratio de solvabilité** et le ratio de capitalisation sur le plan de la continuité, au fil du temps.

L'objectif principal de la stratégie de placement est de réduire au minimum l'écart entre les taux de croissance des actifs nets de placement et des obligations au titre des prestations de retraite, tout en maintenant un **taux de rendement** raisonnable sur les placements du Régime. Pour ce faire, le Régime utilise une approche appelée « placement en fonction du passif », une stratégie de placement qui gère l'actif du Régime en fonction de son passif.

La volatilité de la capitalisation est réduite au minimum grâce à une meilleure concordance entre l'actif et le passif du Régime. La **trajectoire** de la stratégie de placement en fonction du passif fournit des balises définissant le moment où modifier la répartition cible de l'actif lorsque le ratio de solvabilité augmente à des niveaux précis. La pondération cible des **titres à revenu fixe** augmente à mesure que le niveau de solvabilité augmente. Enfin, la répartition cible d'**actifs non traditionnels** (**actions** de sociétés à capital fermé, biens immobiliers et infrastructure) est majorée graduellement pour potentiellement améliorer les rendements à long terme, tout en diversifiant le risque.

Le Comité des pensions gère le risque de capitalisation en effectuant un suivi et un examen réguliers du ratio de capitalisation pour s'assurer que les objectifs de capitalisation sont convenables et que les décisions de placement sont prises conformément à l'Énoncé des politiques et des procédures de placement du volet à prestations déterminées et tiennent compte des données démographiques et des obligations à long terme du Régime.

L'équipe de la Division des placements veille à la conformité avec les énoncés des politiques et des procédures de placement du Régime qui sont approuvés par le Comité des pensions et qui établissent les lignes directrices régissant les niveaux de risques prudents, en assurant une diversification par classe et type d'actif, entre les secteurs de l'industrie, les secteurs géographiques ou économiques et les styles de gestion, ainsi que par liquidité et **capitalisation boursière**. Les risques involontaires, tels que de fortes expositions ou une grande concentration dans un secteur industriel particulier, sont communiqués clairement au gestionnaire de placement pertinent, de même qu'au directeur des placements et au Comité des pensions.

### Risques de placement

Le Régime est exposé à divers risques de placement qui peuvent avoir une incidence défavorable sur les flux de trésorerie, la situation financière et les revenus du Régime. Les risques de placement comprennent les risques liés aux actions détenues dans le portefeuille boursier, ainsi que le risque de taux d'intérêt et le risque de crédit au sein du portefeuille de titres à revenu fixe. Les placements sont exposés au risque de prix et au risque de liquidité. Le risque de prix ou le risque d'évaluation se produit lorsque le prix payé pour un actif est trop élevé. L'équipe de la Division des placements et les gestionnaires de placements externes examinent minutieusement les mesures financières avant d'investir, afin d'éviter de trop payer. Le risque de liquidité est l'incapacité d'acheter ou de vendre un placement en temps opportun à un prix raisonnable.

Une grande partie du total de l'actif dispose d'une liquidité quotidienne et l'équipe de la Division des placements surveille les besoins de financement à court terme sur une base hebdomadaire.

Des placements sont également faits dans des marchés étrangers, alors il y a un risque de change qui est atténué partiellement par des stratégies de **couverture**. Des mesures supplémentaires sont prises pour réduire au minimum l'incidence défavorable potentielle de ces risques et pour optimiser les gains du portefeuille de placements, afin que le Régime puisse respecter sa promesse envers les participants, soit de leur verser des prestations de retraite, à un coût raisonnable.

Le cadre de gestion des risques guide l'élaboration des stratégies de placement visant l'atteinte des objectifs globaux. À chaque catégorie d'actif sont associés des risques et des limites, telles que des limites quant à l'exposition aux risques, aux concentrations, aux leviers et aux contreparties. Chacune des classes d'actifs et les expositions aux risques qui s'imposent sont surveillées de près par l'équipe de la Division des placements. Des mesures sont prises au besoin, en conformité avec les énoncés des politiques et des procédures de placement du Régime.

Chaque trimestre, les risques de placement sont examinés par le Comité des pensions et le Comité consultatif de placement, en fonction des rapports fournis par l'équipe de la Division des placements.

### Politique sur les prestations et autres risques

Le Régime est confronté à d'autres risques qui ne sont pas de nature financière, comme les facteurs démographiques, y compris la longévité réelle des pensionnés par rapport aux prévisions et les règles entourant la capitalisation des régimes de retraite régis par la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* ainsi que d'autres lois et normes applicables. Nous surveillons les tendances du secteur des pensions et les développements sur le plan de la loi pour prendre les mesures qui s'imposent lorsque des changements surviennent.

---

## Énoncé des politiques et des procédures de placement – Volet à PD

Le Comité des pensions a établi un Énoncé des politiques et des procédures de placement (EPPP) pour surveiller et gérer efficacement les risques de placement du Régime.

L'EPPP du volet à prestations déterminées (EPPP du volet à PD) sert à régir la politique et à diriger les placements de l'actif du volet à PD du Régime. L'EPPP du volet à PD précise la gouvernance de la caisse, les caractéristiques du Régime, le passif, les objectifs de placement, la politique sur la composition de l'actif, les investissements autorisés et les contraintes, ainsi que les autres exigences concernant l'investissement et l'administration de l'actif du volet à PD.

L'EPPP du volet à PD est examiné et approuvé une fois par année par le Comité des pensions. L'**actuaire** du Régime et les membres du Conseil consultatif des pensions reçoivent un exemplaire de l'EPPP du volet à PD mis à jour après son approbation. Les EPPP du Régime sont affichés sur le site **retraitescp.com**, à la rubrique Documents de gouvernance.

## Stratégie de gestion du risque – Volet à CD

Les participants au volet à CD ont un profil démographique diversifié, divers degrés d'expérience en placements et en finance, ainsi que différents niveaux de tolérance au risque. La Société est d'avis que la meilleure façon de répondre aux divers besoins de placement des participants au volet à CD est d'offrir une gamme d'options de placement, y compris des options fondées sur le marché (fonds de placement) qui couvrent les principales catégories d'actif et la portée risque/rendement appropriée pour les fonds de retraite.

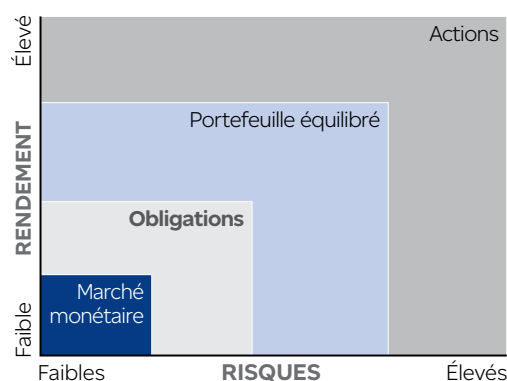
Différentes approches de fonds et de placement peuvent convenir à différents moments de la carrière d'un participant, puisque les options vont d'un faible risque/rendement à un risque/rendement plus élevé. Les participants au volet à CD ont accès au site Web de la Canada Vie, [macanadavieautravail.com](http://macanadavieautravail.com), qui contient des outils et de l'information pour établir leur profil d'investisseur et leur stratégie de placement, et les réviser au fur et à mesure que la vie continue. Le site offre également toute l'information dont ils ont besoin sur les fonds de placement offerts et les rendements historiques des placements. Il incombe aux participants d'utiliser cette information et de faire des choix éclairés.

Si le rendement des placements est élevé pour des fonds comme les fonds à revenu fixe ou les fonds d'actions, les participants en récoltent les fruits et assument le risque. Les fonds distincts dans lesquels les cotisations des participants sont investies sont détenus séparément de l'actif de la Canada Vie et, bien que la valeur des fonds fluctue, l'argent est toujours utilisé au profit des participants.

Certains fonds offerts dans le cadre du volet à CD du Régime de retraite comportent plus de risques que d'autres. Les participants doivent se demander s'ils sont à l'aise avec le niveau de risque associé à leur répartition de l'actif. Les outils accessibles sur le site [macanadavieautravail.com](http://macanadavieautravail.com) peuvent aider les participants à prendre leurs décisions.

Postes Canada examine le rendement des fonds du volet à CD du Régime de retraite au moins une fois par semestre et évalue périodiquement, mais pas moins d'une fois par année, le rendement du **gestionnaire du fonds** par rapport aux facteurs qualitatifs et quantitatifs pertinents, et peut proposer des changements à la sélection des fonds existants ou ajouter de nouveaux fonds, au besoin.

### Comprendre les risques par rapport au rendement





---

## Énoncé des politiques et des procédures de placement (EPPP) – Régimes d'accumulation du capital

Le Comité des pensions a établi un énoncé des politiques et des procédures de placement pour surveiller et gérer efficacement les risques de placement du Régime.

Le document Énoncé des politiques et des procédures de placement – Régimes d'accumulation du capital (EPPP – RAC) vise à régir la politique sur la structure de placement des **régimes d'accumulation du capital** offerts par Postes Canada, y compris le volet à CD du Régime. Ce document porte sur la gouvernance de la caisse, la structure de placement et les croyances en matière de placement, de même que les autres exigences d'investissement et d'administration de l'actif des régimes

d'accumulation du capital. Les objectifs de placement indiqués dans l'EPPP des régimes d'accumulation du capital sont réalisés dans le cadre des obligations contractuelles du fournisseur de services du volet à CD, la Canada Vie.

L'EPPP – RAC est examiné et approuvé une fois par année par le Comité des pensions. L'actuaire du Régime et les membres du Conseil consultatif des pensions reçoivent un exemplaire de l'EPPP des régimes d'accumulation du capital mis à jour après son approbation. Les EPPP du Régime sont affichés sur le site **retraitescp.com**, à la rubrique Documents de gouvernance.

---

### Aperçu pour 2021

**Évaluation de la structure de placement et du fonds :** Postes Canada effectuera un examen des activités de gouvernance qui répondent aux principales exigences des lignes directrices du Forum conjoint des autorités de réglementation du marché financier pour les régimes d'accumulation du capital.

**Activités liées à l'administration :** Postes Canada continuera de travailler à améliorer l'expérience des participants et à s'assurer qu'ils ont accès aux meilleurs produits et services de leur catégorie.

**Intégration des critères ESG :** Postes Canada surveillera l'évolution du contexte de l'investissement responsable, notamment en se tenant au courant des meilleures pratiques pour le volet à CD.

# Nos placements – Volet à PD



## Irshaad Ahmad

Vice-président, Caisse de retraite, et directeur des placements

Nous avons connu en 2021 une autre année record pour le rendement des placements, car les déconfinements et les campagnes de vaccination ont alimenté la reprise économique dans une grande partie du monde.

Je suis heureux de déclarer un solide rendement absolu et relatif des placements du Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes.

Les actifs nets de placement du Régime totalisent 32,3 milliards de dollars au 31 décembre 2021, par rapport à 29,6 milliards de dollars l'année précédente. Le Régime a généré un rendement de 11,3 % en 2021, soit un rendement supérieur à celui de son indice de référence, de 8,6 %. Le rendement du Régime en 2021 l'a placé dans le deuxième quartile par rapport à ses pairs.

En combinant ses quatre dernières années civiles, le Régime a affiché un rendement de 9,0 %, ce qui a surpassé de 1,0 % son indice de référence. À long terme, le rendement supérieur du Régime s'est poursuivi. Sur 10 ans, le rendement annuel moyen du Régime était de 9,9 %, ce qui signifie que le Régime a surpassé son indice de référence de 8,6 % et son objectif de rendement au fil du temps du rendement de l'indice des prix à la consommation (IPC) canadien +4,5 %, qui était de 6,3 % en décembre 2021. La stratégie du Régime a contribué au succès de ces placements. En gérant notre portefeuille de façon active, nous avons généré une valeur ajoutée supérieure de 2,9 milliards de dollars au rendement de l'indice de référence au cours des 10 dernières années.

En 2021, un examen de la stratégie de placement a été entrepris. Il sera terminé en 2022. Jusqu'à ce que la nouvelle stratégie soit approuvée et mise en œuvre, le Régime maintiendra la composition de l'actif décrite dans la stratégie de placement de 2019. La stratégie avait visé à rendre le Régime plus viable en réduisant graduellement la volatilité entre les actifs nets de placement et les obligations au titre des prestations de retraite, tout en maintenant le rendement des placements. L'approche rigoureuse pour la réduction du risque a augmenté la pondération des titres à revenu fixe, des actions internationales, des infrastructures et des actions de sociétés fermées, et réduit la pondération des actions canadiennes et américaines dans l'indice de référence stratégique du Régime.

## Principaux facteurs de rendement du Régime

- La reprise économique et la croissance, stimulées par les réouvertures et les campagnes de vaccination à l'échelle mondiale, ont contribué aux solides rendements des actions au Canada et aux États-Unis.
- Les obligations indexées sur l'inflation ont profité de la hausse de l'inflation et les titres à revenu fixe nominaux ont surpassé leurs indices de référence respectifs, mais ont été touchés par la hausse des **taux de rendement** obligataires.
- Les actions de sociétés fermées ont profité de la concrétisation des initiatives des sociétés sous-jacentes du portefeuille, ainsi que de la réalisation d'actifs vendus à de solides évaluations.
- Le secteur Infrastructures a inscrit des gains dans les segments de l'infrastructure numérique et de l'énergie renouvelable.
- Les gains des biens immobiliers ont été stimulés par le solide rendement continu des segments de la logistique et des entrepôts et ceux des immeubles multifamiliaux.

## Voici quelques activités qui ont eu une incidence sur les actifs nets de placement du Régime en 2021 :

L'année 2021, la deuxième de la pandémie, s'est amorcée avec la reprise économique à l'échelle mondiale grâce au début des campagnes de vaccination contre la COVID-19. L'économie mondiale a affiché une croissance supérieure à la tendance, car les mesures de confinement ont été levées et l'activité économique s'est accélérée. Les solides gains en matière d'emploi se sont traduits par une forte demande des consommateurs. Les bénéfices des sociétés ont été solides. Les activités de fabrication et de commerce sont revenues à leurs niveaux d'avant la pandémie, bien que certains sous-secteurs aient subi des pressions sur leur chaîne d'approvisionnement. Les secteurs des services, qui ont été durement touchés par la pandémie, ont continué à se redresser.

La croissance mondiale supérieure à la tendance et la demande stable de pétrole ont soutenu la balance commerciale du Canada. Bien que les principales banques centrales, y compris la Réserve fédérale américaine, et les gouvernements aient envoyé des signaux laissant prévoir un retrait graduel, les mesures extraordinaires de relance monétaire et budgétaire ainsi que les taux d'intérêt sont demeurés à des niveaux extrêmement expansionnistes. Le taux des fonds fédéraux américains et le taux directeur de la Banque du Canada sont demeurés à 0,25 % en 2021.

Les fluctuations du marché se sont reflétées dans le solide rendement absolu et relatif du Régime de 11,3 %, ce qui est nettement supérieur au rendement de l'indice de référence de 8,6 %. Toutes les actions de sociétés ouvertes et toutes les catégories d'actif non traditionnelles ont affiché d'excellents rendements (page 18). Les titres à revenu fixe nominaux ont affiché des rendements négatifs en raison de l'augmentation des taux obligataires. Le passif du Régime a diminué en raison de la hausse des taux obligataires et de l'augmentation de la valeur des actifs de placement.

Certains des gains réalisés par les actions américaines, les actions canadiennes et les titres de créance à rendement élevé ont été prélevés, et le produit a servi à financer l'achat d'obligations à long terme, d'obligations indexées sur l'inflation et d'actions internationales.

## Objectifs de placement

Les objectifs du Régime en matière de placement consistent à sélectionner la composition de l'actif et le niveau de risque qui conviennent afin de réaliser un rendement qui dépasse l'indice de référence et de répondre aux besoins en capitalisation à long terme du Régime. De solides décisions de placement contribuent à rendre le Régime viable et abordable et aident Postes Canada à respecter sa promesse envers les participants au Régime, soit de leur verser des prestations de retraite à un coût raisonnable.

La stratégie sur l'actif et le passif du Régime est mise à jour tous les trois ans. Cette stratégie fournit des instructions sur la façon de maximiser le rendement des actifs afin de respecter les promesses du Régime tout en réduisant au minimum les fluctuations de la situation de capitalisation du Régime et toute obligation de paiement de solvabilité du répondant. À la fin de 2019, le Conseil d'administration a approuvé l'étude de 2019 qui a mis à jour la stratégie de l'actif et du passif en utilisant une variable d'approximation plus élevée pour le passif du Régime ainsi qu'une meilleure représentation des rendements et de la volatilité prévus, et a simplifié la trajectoire. L'étude a conclu qu'avec la stratégie mise à jour, le Régime est sur la bonne voie grâce à son approche systématique servant à réduire les risques et à utiliser la trajectoire de la composition de l'actif. L'Énoncé des politiques et des procédures de placement – volet à PD (l'EPDP du volet à PD) du Régime a été mis à jour après l'approbation de la stratégie par le Conseil et est mis à jour chaque fois que le Régime passe à la prochaine phase de sa trajectoire.

La stratégie de l'actif et du passif assure une composition de l'actif du Régime permettant de combler au mieux son passif et de réduire le risque lié aux taux d'intérêt au fil du temps. Le Régime poursuit sa trajectoire, ou une série de phases, en vertu de laquelle des changements dans la composition de l'actif se produiront lorsqu'une situation de capitalisation prédéterminée sera atteinte.

En résumé, depuis 2015, le Régime a augmenté ses placements en obligations et a prolongé la **durée des obligations**. Ceci a donné lieu à une meilleure correspondance entre l'actif et le passif. Des investissements supplémentaires dans des placements non traditionnels continuent d'être effectués progressivement afin de réduire la volatilité des rendements. Les obligations à long terme, les obligations indexées sur l'inflation et les actifs de placement non traditionnels continuent d'être augmentés, tandis que les obligations universelles et les actions ont été réduites. L'adoption de la stratégie a fait diminuer la volatilité de la situation de capitalisation du Régime.

À long terme, le rendement supérieur du Régime par rapport à son portefeuille de référence s'est poursuivi. Le portefeuille de référence du Régime représente le rendement de l'indice du marché pour chacune des classes d'actifs du Régime. Sur 10 ans, le rendement annuel moyen du Régime était de 9,9 %, ce qui signifie que le Régime a surpassé son indice de référence de 8,6 % et son objectif de rendement au fil du temps de 6,5 %. À court terme, le Régime utilise un portefeuille de référence pour évaluer le rendement des placements.

---

## Composition de l'actif

La composition de l'actif du Régime est conçue dans le but de maximiser les occasions de croissance, de réduire au minimum les risques et de répondre aux exigences de gestion des risques. Conformément à la stratégie, la répartition cible quant à la composition de l'actif du Régime a été rajustée lors de la mise en œuvre de chaque phase de la trajectoire de la stratégie. À la fin de 2021, la composition de l'actif vise 54,9 % d'actions, de biens immobiliers et d'infrastructure et 45,1 % de titres à revenu fixe.

La composition de l'actif est déterminée en vue de fournir au Régime un taux de rendement net à long terme qui est supérieur de 4,5 % au taux d'inflation prévu de 2,0 %, ce qui équivaut à un taux total de 6,5 %. On estime que ce taux peut appuyer les objectifs de placement du Régime ainsi que la croissance de ses obligations au titre des prestations de retraite.

À tout moment, la composition de l'actif peut varier par rapport aux objectifs à long terme. L'EPPP du volet à PD a fixé des limites minimales et maximales afin d'avoir une certaine flexibilité lorsque les conditions du marché

changent. La composition de l'actif du Régime, au 31 décembre 2021, était de 55,8 % d'actions, de biens immobiliers et d'infrastructure, et de 44,2 % de titres à revenu fixe et de liquidités. Les excellents rendements absolus de 2021 sont attribuables à la pondération supérieure à l'objectif du Fonds en actions, en infrastructures, en biens immobiliers et en actions de sociétés fermées. Cette année, le Régime a résilié les deux portefeuilles d'obligations à rendement élevé après avoir tiré profit des gains du marché des dernières années.

Le rendement de chaque catégorie d'actif est évalué par rapport à son propre indice de référence pertinent. Au cours de l'année, le Régime a profité des gains du marché des actions canadiennes et américaines. Ces gains ont été réaffectés aux obligations à long terme, aux actions internationales et aux obligations indexées sur l'inflation. L'équipe chargée des placements se fonde sur ses connaissances et son savoir-faire pour administrer le portefeuille conformément à l'orientation fournie par l'EPPP du volet à PD.

---

## Aperçu du marché et rendement du marché des capitaux

La croissance économique mondiale s'est poursuivie en 2021, stimulée par l'augmentation des taux de vaccination contre la COVID-19, l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie et les solides bénéfices des entreprises.

Les actions des marchés développés, particulièrement des États-Unis, de l'Europe (à l'exception du Royaume-Uni) et du Canada, ont affiché d'excellents rendements à deux chiffres et ont continué à profiter de la faiblesse des taux d'intérêt. La plupart des actions des marchés émergents ont enregistré des gains ou des pertes modestes, tandis que l'Inde a connu une solide reprise après sa forte récession et le marché boursier du Brésil s'est replié en raison de la hausse de l'inflation et du resserrement monétaire. Les actions cycliques ont surpassé les actions plus défensives sur le plan économique. Bien que les technologies aient dominé aux États-Unis, les produits industriels et les services financiers ont figuré parmi les secteurs qui ont le plus contribué au rendement dans l'ensemble des marchés. La remontée des actions à petite capitalisation a fait place à un rendement supérieur des actions de croissance à grande capitalisation. Les marchés privés ont enregistré des gains importants par rapport à leurs rendements plus modestes de 2020. Les obligations indexées sur l'inflation ont largement surpassé les obligations d'État et de sociétés, qui ont pour la plupart stagné ou reculé. Le dollar américain s'est apprécié par rapport à la plupart des devises des marchés développés et émergents, le yen et la livre turque ayant subi les baisses les plus marquées.

Dans un revirement par rapport à l'année précédente, la forte demande a fait grimper les prix des métaux de base, comme le zinc et le cuivre, tandis que les métaux précieux (comme l'argent, le palladium et l'or) ainsi que le minerai de fer ont affiché le pire rendement. Les prix du pétrole ont augmenté en 2021, car la demande a augmenté davantage que la production mondiale de pétrole.

La persistance de l'inflation, la hausse des prix de l'énergie et des produits de base, les pénuries de main-d'œuvre et les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales ont contribué à la volatilité des marchés financiers.

Les taux obligataires ont augmenté, les marchés boursiers ayant atteint des sommets inégalés.

La volatilité a augmenté au cours du dernier mois de 2021 en raison de l'apparition du variant Omicron causant la COVID-19 et se propageant rapidement, des taux d'inflation plus élevés que prévu et de la précision des modalités du resserrement par la Réserve fédérale américaine, qui ont menacé la croissance mondiale. En dépit des tensions géopolitiques, de l'inflation plus persistante que prévu, de l'augmentation des prix de l'énergie et de la résurgence de la pandémie due au variant Omicron qui menaçait de submerger les systèmes de santé, la plupart des indicateurs économiques confirment que l'expansion est durable. La reprise mondiale devrait se poursuivre, mais elle ralentira à mesure que les politiques de soutien monétaire et budgétaire seront graduellement supprimées.

## Rendement de la caisse de retraite

Le Régime a affiché un taux de rendement de 11,3 % en 2021, par rapport à son indice de référence fixé à 8,6 %.

À moyen terme, le rendement annuel moyen sur quatre ans est de 9,0 % et, à long terme, le rendement sur 10 ans est de 9,9 %. Ce résultat se compare favorablement aux indices de référence du portefeuille de la caisse, qui se situent à 8,0 % et à 8,6 % pour les mêmes périodes. L'évolution de la stratégie du Régime a contribué au succès de ces placements.

Les actions de sociétés fermées, les biens immobiliers et les infrastructures, ainsi que les actions canadiennes, américaines et internationales du Régime ont généré les meilleurs rendements pour l'année. Les obligations indexées sur l'inflation ont également produit des rendements positifs, tandis que les titres de créance de sociétés fermées et les obligations canadiennes nominales ont perdu de la valeur au cours de l'année.

Les actions canadiennes ont affiché de solides rendements absolus et relatifs en 2021, stimulés par les secteurs des produits industriels et des services financiers et les secteurs cycliques comme ceux de l'énergie et d'autres produits de base. Les actions américaines ont affiché de solides rendements à deux chiffres; les technologies ont dominé, tandis que les secteurs des produits industriels et des services financiers ont fortement contribué au rendement. Les actions internationales ont affiché des rendements modestes à un chiffre; les solides rendements en Europe (excluant le Royaume-Uni) ont été contrebalancés par les gains modestes dans la région de l'Asie-Pacifique et au Japon, ainsi que par les rendements inférieurs dans les marchés émergents, notamment des pertes à deux chiffres en Chine et au Brésil.

Au cours de 2021, tous les portefeuilles de titres à revenu fixe gérés à l'interne ont dépassé leurs indices de référence et le mandat d'obligations de sociétés a inscrit un rendement nettement supérieur. Ce rendement a été obtenu principalement grâce à des opérations opportunes dans les secteurs les plus performants.

Le rendement supérieur des autres portefeuilles a été attribuable à la surpondération des titres de créance, à la courbe de rendement positive et à la gestion de la durée. Tous les portefeuilles continuent de surpondérer légèrement les titres de créance, en privilégiant les titres de qualité supérieure.

Les actions de sociétés fermées ont généré des gains importants, car l'activité économique s'est redressée au cours de l'année et les initiatives prises par les sociétés sous-jacentes durant la pandémie, comme l'intégration du commerce électronique, ont commencé à porter leurs fruits. Le portefeuille d'actions de sociétés fermées a également profité d'une année record sur le plan des prises de bénéfices, car bon nombre de nos sociétés sous-jacentes ont été vendues à de solides évaluations.

Le portefeuille d'infrastructures a également surpassé son indice de référence en 2021. Les effets négatifs de la COVID-19 sur certains segments, comme les aéroports, ont été plus que compensés par les gains réalisés dans d'autres segments, comme l'infrastructure numérique et l'énergie renouvelable. En 2021, l'équipe chargée des placements en infrastructure a été agrandie, ce qui nous a donné l'occasion de faire appel à de nouvelles personnes possédant une vaste expérience dans le secteur. Cet agrandissement nous permettra de mettre en œuvre une stratégie plus active à mesure que nous cherchons à faire croître le portefeuille.

La catégorie d'actif des biens immobiliers a affiché un excellent rendement en 2021, principalement grâce à l'élan continu du rendement opérationnel, particulièrement dans les segments de la logistique et des entrepôts et des immeubles multifamiliaux. Bien que l'incertitude demeure dans les segments des immeubles de bureaux et de commerce de détail en raison de la pandémie, la perception des loyers est demeurée solide dans l'ensemble du portefeuille tout au long de l'année, ce qui a permis d'obtenir un bon rendement en revenu. Nous avons poursuivi nos ventes d'actifs secondaires, ce qui a entraîné des gains.

## Aperçu pour 2022

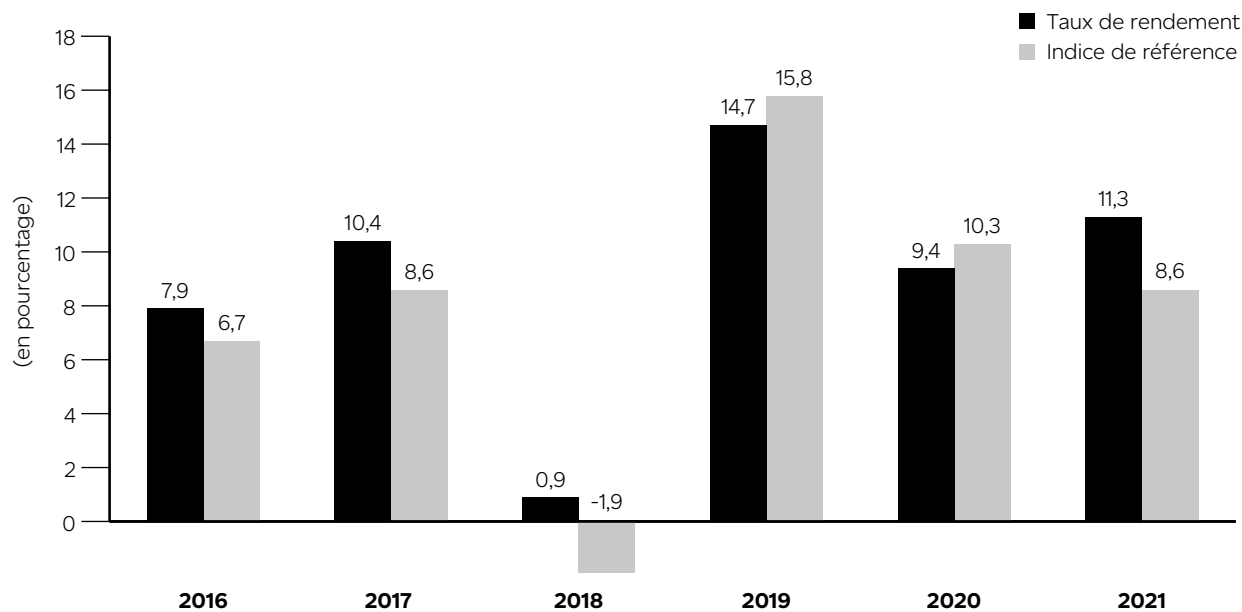
**La volatilité de la situation de capitalisation, le mouvement du rendement des placements et les obligations au titre des prestations de retraite feront toujours l'objet d'une surveillance étroite.** L'étude triennale de l'actif et du passif a été lancée en 2021 et devrait être terminée et approuvée par le Conseil d'administration plus tard en 2022.

**La répartition stratégique de l'actif du Régime sera finalisée. Les placements dans les actifs non traditionnels continueront à croître. Une structure d'actions révisée sera intégrée pour assurer l'obtention de rendements suffisants et durables.** L'équipe de la Division des placements continuera à mettre en œuvre ses priorités stratégiques.

**Pour 2022, notre principale priorité ESG est l'élaboration de notre Plan d'action pour le climat, en commençant par notre portefeuille d'actions de sociétés ouvertes.** Ce Plan comprendra l'intégration de considérations sur les changements climatiques dans l'élaboration de notre portefeuille et la sélection des gestionnaires; l'établissement d'objectifs provisoires pour les changements climatiques conformes à l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050; la détermination de nos priorités pour l'engagement et la défense des intérêts, ainsi que le renforcement des capacités en matière de changements climatiques au sein de l'équipe de placement.

**Nous maintiendrons notre engagement visant à atteindre les objectifs de capitalisation à long terme du Régime.** Au moyen de la répartition de l'actif et de l'atténuation des risques appropriées à l'égard de nos obligations, nous cherchons à obtenir un rendement supérieur au portefeuille de référence tout en tenant compte des changements économiques et démographiques. Nous continuerons à mettre en œuvre des stratégies visant à augmenter le rendement durable sans prendre de risques inutiles.

## Taux de rendement par rapport à l'indice de référence

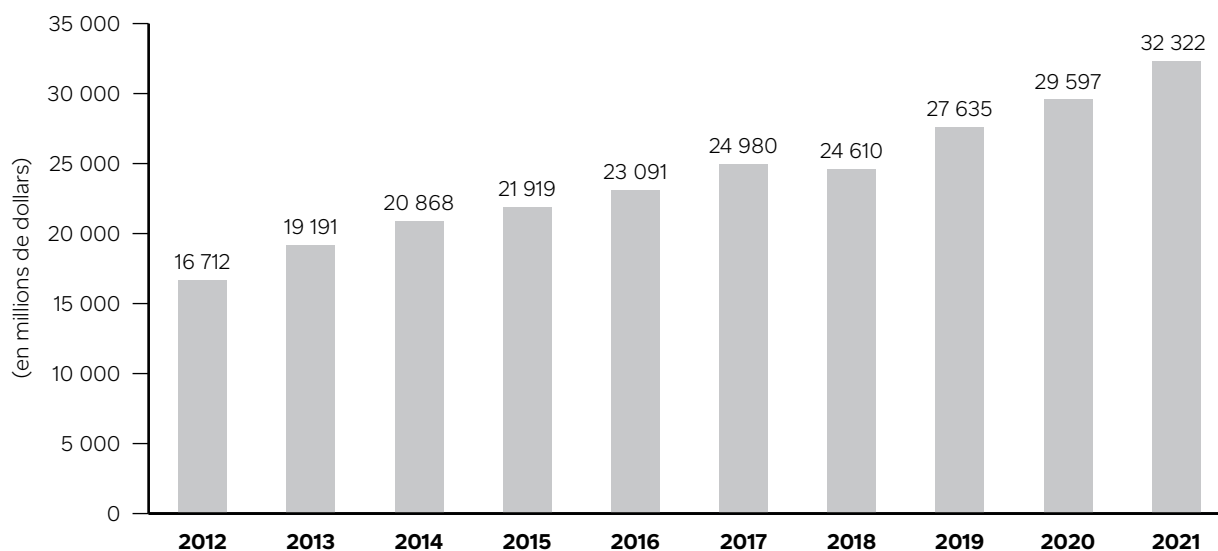


## Taux de rendement

	Depuis la création du Régime	Au cours des 10 dernières années	Au cours des 5 dernières années	2020	En 2021
Notre Régime	7,3 %	9,9 %	9,2 %	9,4 %	<b>11,3 %</b>
Notre indice de référence	5,8 %	8,6 %	8,1 %	10,3 %	<b>8,6 %</b>
Indice de référence du groupe de pairs <sup>1</sup>		9,5 %	9,1 %	9,4 %	<b>9,6 %</b>
Taux de rendement visé à long terme	6,3 %				

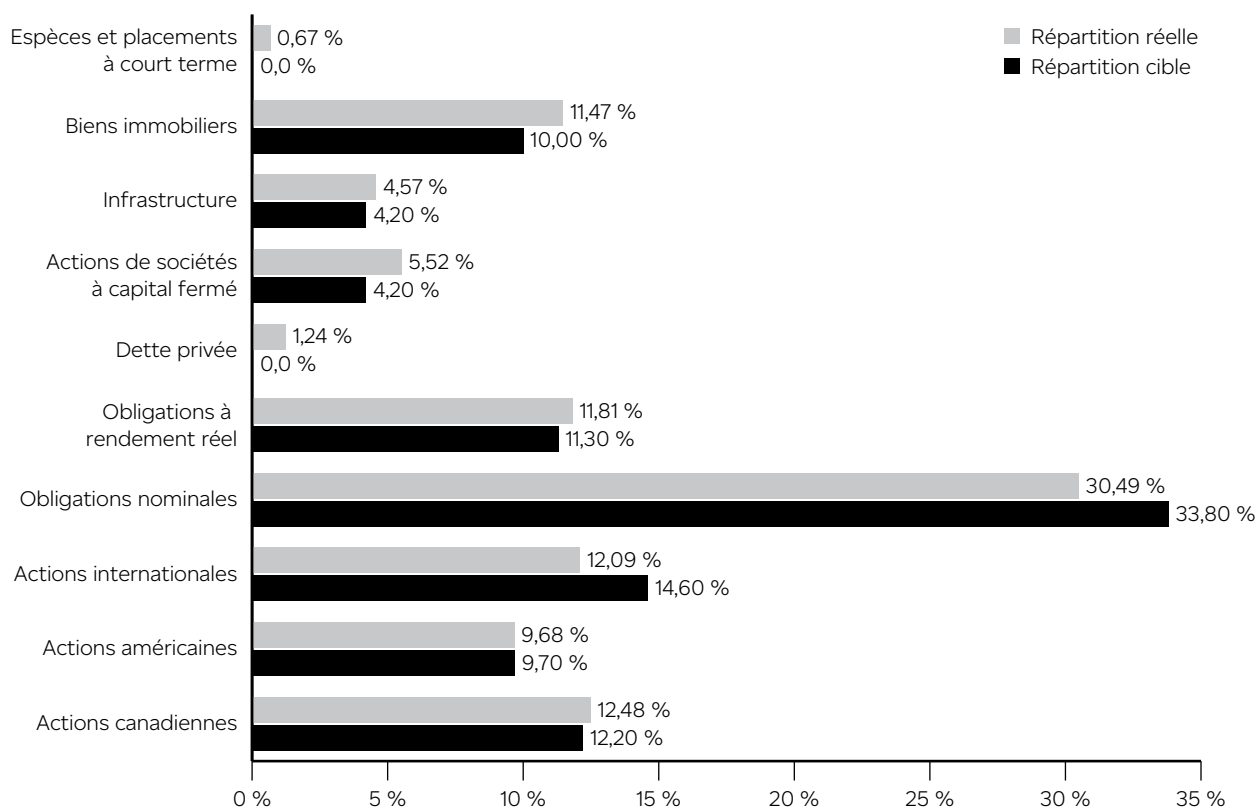
1. Les données de RBC Services aux investisseurs et de trésorerie sont fondées sur le rendement des grands régimes de retraite canadiens (plus de 1 milliard de dollars). (Auparavant appelé indice de référence du groupe de pairs, le rendement du groupe de pairs fait référence au rendement médian du plan de pairs, et non au rendement médian de l'indice de référence des pairs.)

## Actifs nets de placement



Les actifs nets de placement correspondent à la somme des placements et des créances relatives aux placements, moins les passifs liés aux placements.

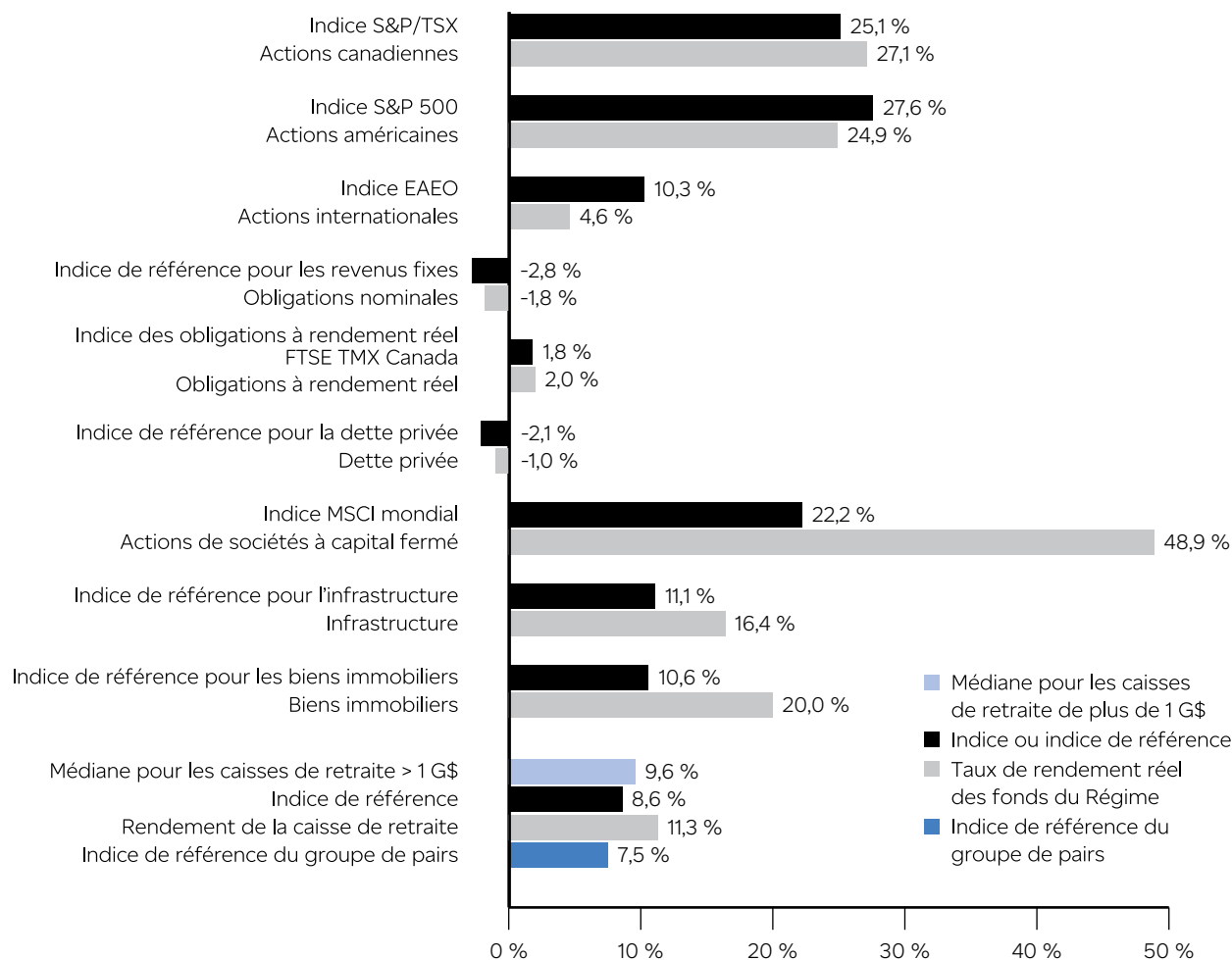
## Composition de l'actif



Les actions internationales comprennent les marchés émergents. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres en raison de l'arrondissement.



## Taux de rendement par classe d'actif et pour l'ensemble du Régime



L'indice de référence pour les biens immobiliers regroupe l'indice composite plafonné S&P/TSX, dans une proportion de 50 %, et l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada, dans une proportion de 50 %. L'indice de référence pour l'infrastructure regroupe l'indice des obligations à rendement réel FTSE TMX Canada, dans une proportion de 50 %, et l'indice mondial Morgan Stanley Capital International (MSCI), dans une proportion de 50 %.

## Coûts de gestion des placements

### Sondage de CEM Benchmarking

Par tranche de 100 \$ d'actifs moyens	2018	2019	2020
Régime	0,41 \$	0,42 \$	0,41 \$
Groupe de pairs	0,48 \$	0,47 \$	0,47 \$
Indice de référence	0,48 \$	0,46 \$	0,43 \$

Les coûts des placements du Régime sont inférieurs de 4,9 millions de dollars à ceux de l'indice de référence.

## Portefeuille d'actions de plus de 0,25 % de l'actif du Régime

Au 31 décembre 2021 (en millions de dollars)

	Valeur du marché	Pourcentage de la caisse
Banque de Nouvelle-Écosse	159,4 \$	0,49 %
Apple Inc.	157,7	0,49
Microsoft Corp.	153,6	0,48
Banque Royale du Canada	147,8	0,46
Banque Toronto-Dominion	133,5	0,41
Shopify inc., actions subalternes de catégorie A Vtg Shs	124,6	0,39
Brookfield Asset Management Inc. Class A Action ordinaire	116,1	0,36
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	113,5	0,35
Financière Manuvie	104,6	0,32
Banque de Montréal	101,3	0,31
Alphabet inc., actions de catégorie A	101,2	0,31
Nutrien Ltd Action ordinaire	84,1	0,26
Amazon.com inc.	82,1	0,25
Restaurant Brands Int. Action ordinaire	79,3	0,25
Suncor Énergie inc. Nouvelle action ordinaire	78,3	0,24
BCE Inc. Nouvelle action ordinaire	78,3	0,24
Magna International inc., actions ordinaires	76,7	0,24
	<b>1 892,1 \$</b>	<b>5,85 %</b>

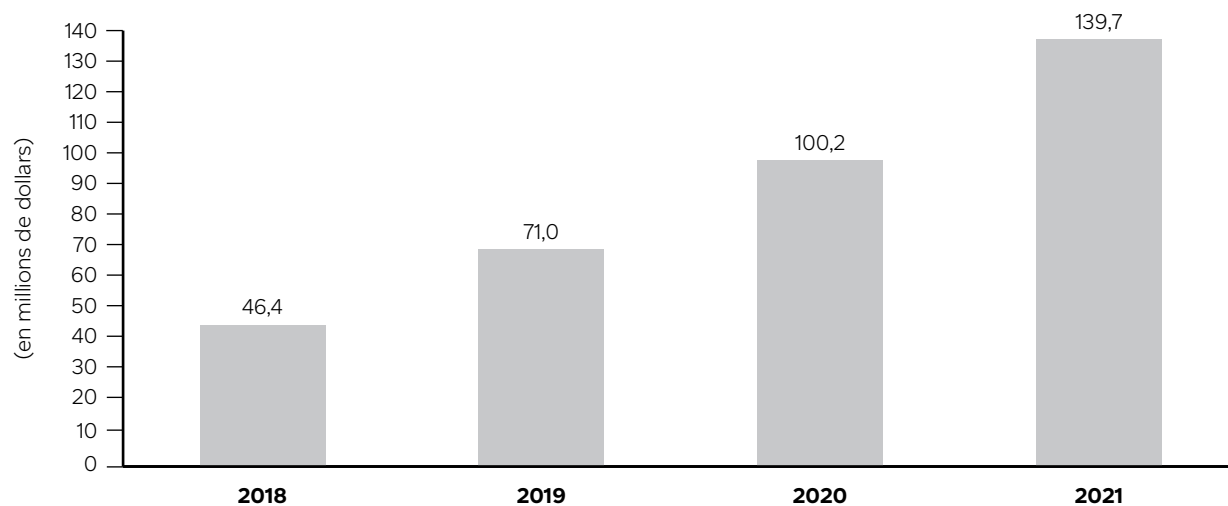
# Nos placements – Volet à CD

## Taux de rendement

Au 31 décembre 2021

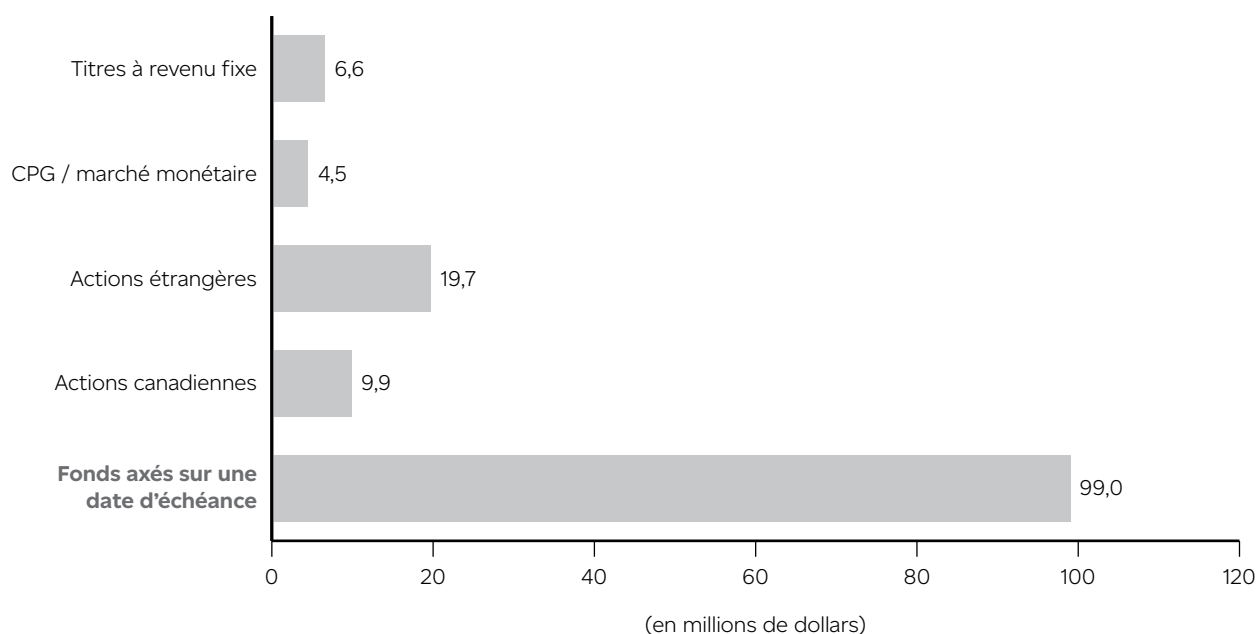
Fond	1 an	5 ans	10 ans
Fonds indiciel LifePath® 2020 BlackRock	6,16 %	6,69 %	7,50 %
Fonds indiciel LifePath® 2025 BlackRock	8,29 %	7,54 %	8,50 %
Fonds indiciel LifePath® 2030 BlackRock	10,91 %	8,47 %	9,38 %
Fonds indiciel LifePath® 2035 BlackRock	13,48 %	9,37 %	10,24 %
Fonds indiciel LifePath® 2040 BlackRock	15,99 %	10,24 %	11,06 %
Fonds indiciel LifePath® 2045 BlackRock	18,17 %	10,97 %	11,77 %
Fonds indiciel LifePath® 2050 BlackRock	19,45 %	11,42 %	s.o.
Fonds indiciel LifePath® 2055 BlackRock	19,67 %	11,50 %	s.o.
Fonds indiciel LifePath® 2060 BlackRock	19,56 %	s.o.	s.o.
Fonds indiciel LifePath® retraite BlackRock	6,18 %	6,47 %	s.o.
Fonds indiciel actions É.-U. BlackRock	27,53 %	16,97 %	19,07 %
Actions canadiennes CC&L	26,53 %	11,31 %	11,35 %
Actions mondiales MFS	18,22 %	15,13 %	15,39 %
Actions internationales MFS	15,15 %	12,64 %	12,76 %
Marché monétaire Financière Sun Life	0,23 %	1,01 %	0,98 %
Fonds indiciel d'obligations canadiennes GPTD	-2,70 %	3,15 %	3,12 %
Actions canadiennes GPTD	25,08 %	10,06 %	9,13 %

## Actifs de placement

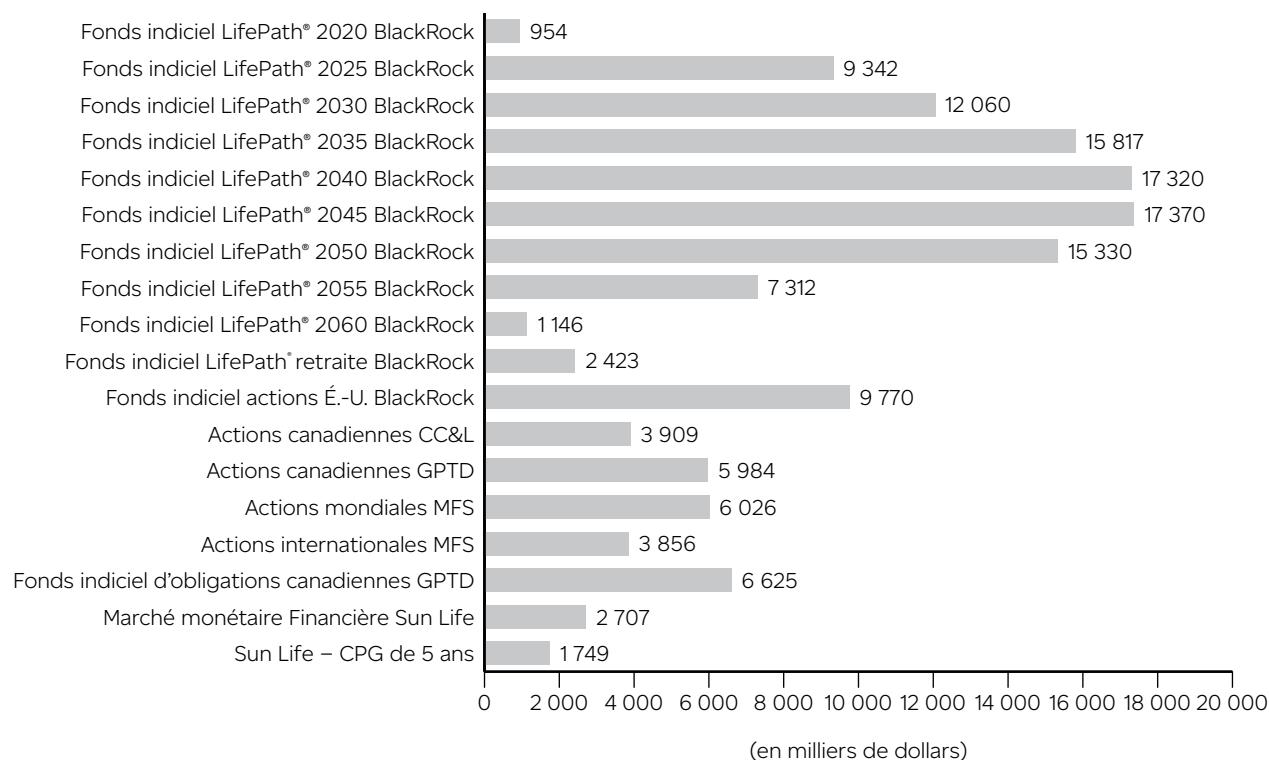


## Composition de l'actif

Au 31 décembre 2021



## Composition détaillée de l'actif



## Frais de gestion de la capitalisation

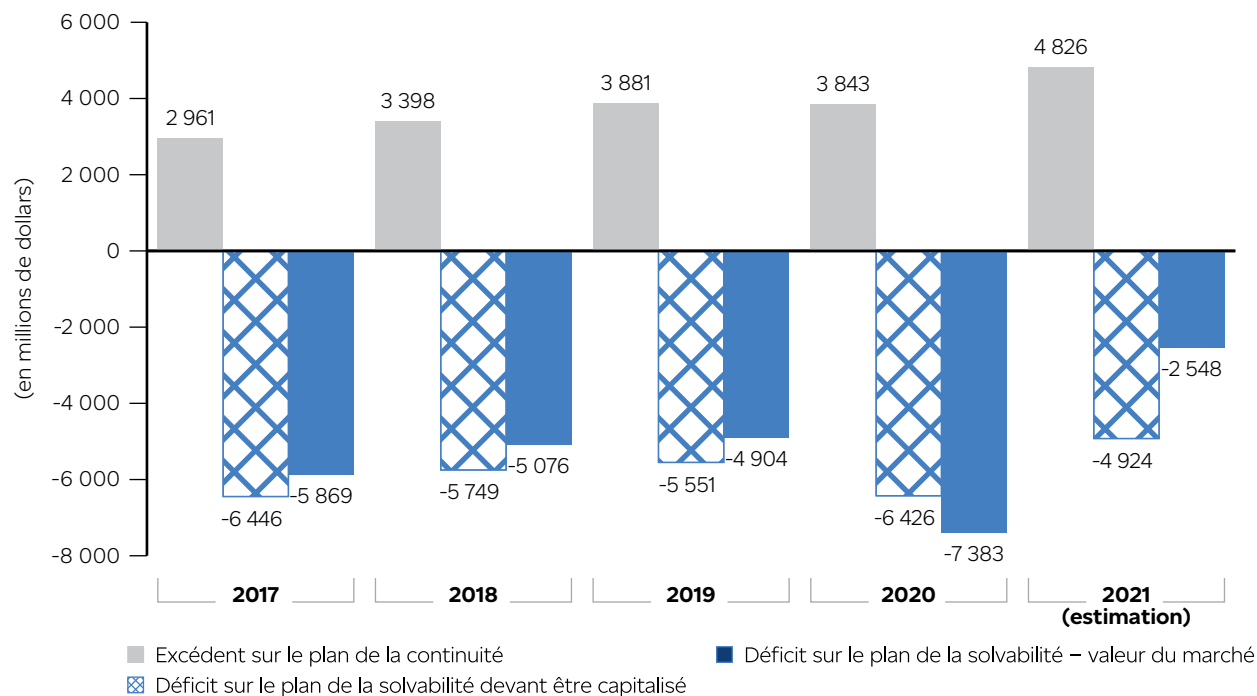
Au 31 décembre 2021

Fond	Pourcentage annualisé
Fonds indiciel LifePath® 2025 BlackRock	0,23 %
Fonds indiciel LifePath® 2030 BlackRock	0,24 %
Fonds indiciel LifePath® 2035 BlackRock	0,25 %
Fonds indiciel LifePath® 2040 BlackRock	0,25 %
Fonds indiciel LifePath® 2045 BlackRock	0,26 %
Fonds indiciel LifePath® 2050 BlackRock	0,26 %
Fonds indiciel LifePath® 2055 BlackRock	0,26 %
Fonds indiciel LifePath® 2060 BlackRock	0,29 %
Fonds indiciel LifePath® retraite BlackRock	0,22 %
Fonds indiciel actions É.-U. BlackRock	0,18 %
Actions canadiennes CC&L	0,35 %
Actions mondiales MFS	0,57 %
Actions internationales MFS	0,59 %
Marché monétaire Financière Sun Life	0,09 %
Fonds indiciel d'obligations canadiennes GPTD	0,12 %
Actions canadiennes GPTD	0,12 %

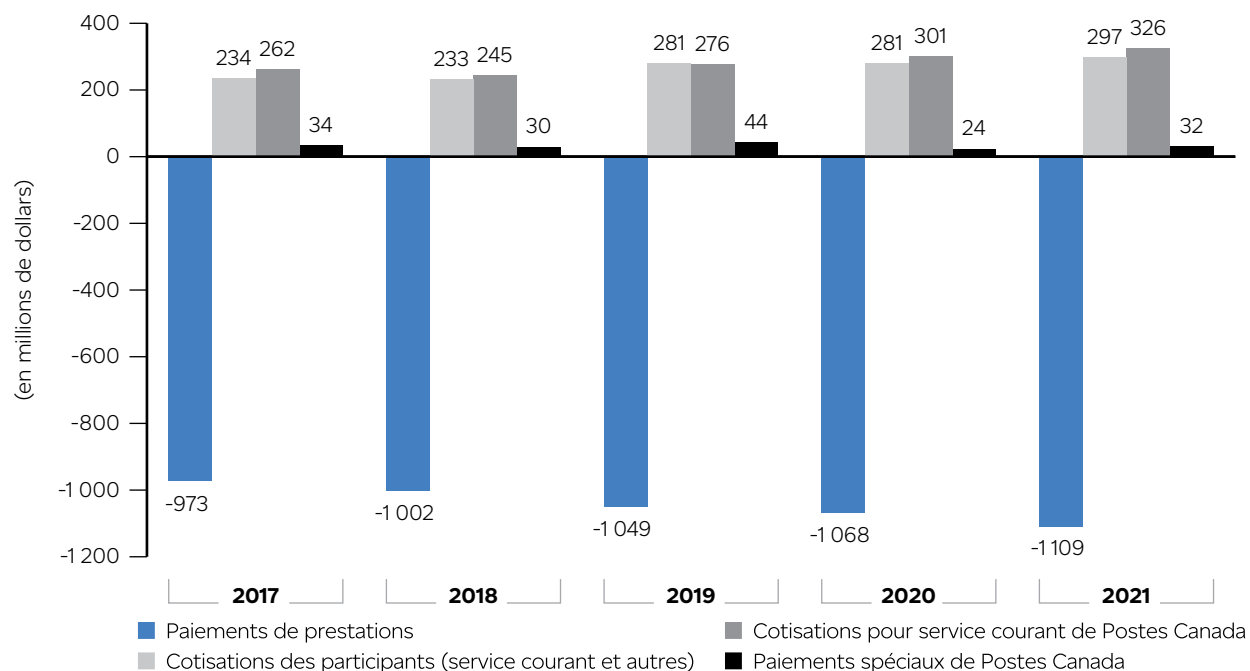
Les frais de gestion des fonds indiqués ici couvrent les coûts d'exploitation et d'expertise en placements pour les participants actifs au Régime. Ils sont également assujettis à la taxe de vente applicable, qui n'est pas incluse dans les montants indiqués ci-dessus. Tous les frais de gestion des fonds et les frais d'exploitation des fonds que vous payez sont disponibles en ligne. Connectez-vous à [macanadavieautravail.com](http://macanadavieautravail.com) pour plus d'informations.

# Points saillants de la situation financière – Volet à PD

## Situation de capitalisation du Régime



## Cotisations et paiements de prestations



Les cotisations de Postes Canada représentent le montant payé après avoir pris en compte l'allègement de la capitalisation du déficit. En 2021, les cotisations des participants de 297 millions de dollars comprenaient 3 millions de dollars en cotisations pour service accompagné d'option.

# Résumé des états financiers

## Actif net disponible pour le service des prestations

Le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes a enregistré un rendement de 11,3 % en 2021. À la fin de l'exercice, le Régime affiche 32 537 millions de dollars d'actif net disponible pour le service des prestations (y compris 140 millions de dollars dans le volet à CD),

ce qui représente une augmentation de 2 780 millions de dollars par rapport aux 29 757 millions de dollars (y compris 39 millions de dollars dans le volet à CD) disponibles à la fin de 2020.

## Évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations

L'augmentation de 2 780 millions de dollars de l'actif net disponible pour le service des prestations est composée du revenu de placements de 3 356 millions de dollars et des cotisations de 685 millions de dollars, moins les paiements de prestations de 1 116 millions de dollars et les frais de 145 millions de dollars.

Les revenus de placements, qui comprennent les intérêts, les dividendes ainsi que les gains et pertes réalisés ou non réalisés, s'élèvent à 3 356 millions de dollars en 2021, par rapport à 2 583 millions de dollars en 2020.

En 2021, les cotisations au Régime s'élevaient à 685 millions de dollars, comparativement à 633 millions de dollars en 2020, ce qui représente une hausse de 52 millions de dollars.

Les paiements de prestations de retraite pour 2021 s'élèvent à 1 116 millions de dollars, comparativement à 1 072 millions de dollars en 2020, ce qui représente une augmentation de 44 millions de dollars. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de 4,01 % du nombre de retraités par rapport à 2021.

## Évolution des obligations au titre des prestations de retraite

Les obligations au titre des prestations de retraite s'élèvent à 25 083 millions de dollars (y compris 140 millions de dollars dans le volet à CD), comparativement à 24 149 millions de dollars (y compris 101 millions de dollars dans le volet à CD) en 2020, ce qui représente une augmentation de 934 millions de dollars.

Cette hausse a été principalement attribuable aux intérêts accumulés sur les obligations au titre des prestations de retraite ainsi qu'aux nouvelles prestations de retraite constituées et aux pertes actuarielles partiellement compensés par les prestations de retraite payées.

(en millions de dollars)	2021			2020		
Référentiel comptable	PD	CD	Total	PD	CD	Total
Actifs nets	32 397	140	32 537	29 656	101	29 757
Obligations au titre des prestations de retraite	24 943	140	25 083	24 048	101	24 149

## Excédent (déficit)

L'écart entre l'actif disponible pour le service des prestations et les obligations au titre des prestations de retraite au 31 décembre 2021 représente un excédent de 7 454 millions de dollars, tel qu'il est indiqué dans les états financiers, conformément aux normes de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada).

L'excédent sur le plan de la continuité à la même date est estimé à 4 826 millions de dollars. L'écart entre l'excédent comptable de 7 454 millions de dollars et l'excédent sur le plan de la continuité estimative de 4 826 millions de dollars correspond à un **ajustement de la valeur actuarielle de**

**l'actif (ou lissage)** de 2 628 millions de dollars. La méthode d'évaluation par lissage de l'actif comptabilise les gains ou les pertes réalisés sur les placements sur une période de cinq ans afin de réduire au minimum les fluctuations causées par la volatilité du marché. Un tel ajustement actuariel n'est pas permis en tant que méthode d'évaluation aux fins comptables en vertu du chapitre 4600 du Manuel de CPA Canada depuis 2011.

Les états financiers audités, ainsi que les notes afférentes, peuvent être consultés sur le site [retraitescp.com](http://retraitescp.com) ou sur demande.

## Rétrospective financière sur cinq ans

Situation financière (en millions de dollars)	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Actif</b>					
Placements	32 397 \$	29 592 \$	27 594 \$	24 662 \$	24 910 \$
Créances relatives aux placements	216	129	246	149	255
Cotisations et autres apports à recevoir	114	105	99	103	112
<b>Total de l'actif</b>	<b>32 727 \$</b>	<b>29 826 \$</b>	<b>27 939 \$</b>	<b>24 914 \$</b>	<b>25 277 \$</b>
<b>Passif</b>					
Passif lié aux placements	149	23	134	152	148
Créditeurs et charges à payer	41	46	49	47	47
<b>Total du passif</b>	<b>190 \$</b>	<b>69 \$</b>	<b>183 \$</b>	<b>199 \$</b>	<b>195 \$</b>
<b>Actif net disponible pour le service des prestations</b>	<b>32 537 \$</b>	<b>29 757 \$</b>	<b>27 756 \$</b>	<b>24 715 \$</b>	<b>25 082 \$</b>
<b>Obligations au titre des prestations de retraite et excédent (déficit)</b>					
Obligations au titre des prestations de retraite	25 083 \$	24 149 \$	22 504 \$	21 574 \$	20 827 \$
Excédent (déficit)	7 454	5 608	5 252	3 141	4 255
<b>Total des obligations au titre des prestations de retraite et excédent (déficit)</b>	<b>32 537 \$</b>	<b>29 757 \$</b>	<b>27 756 \$</b>	<b>24 715 \$</b>	<b>25 082 \$</b>
<b>Évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations</b> (en millions de dollars)	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>Revenus de placements</b>	<b>3 356 \$</b>	<b>2 583 \$</b>	<b>3 608 \$</b>	<b>243 \$</b>	<b>2 439 \$</b>
<b>Cotisations – Répondant</b>					
Service courant	345	317	288	254	269
Paiements spéciaux	32	25	45	30	34
<b>Cotisations – Participants</b>					
Service courant	305	288	284	234	234
Service antérieur et autres	3	3	4	5	5
<b>Total des cotisations</b>	<b>685 \$</b>	<b>633 \$</b>	<b>621 \$</b>	<b>523 \$</b>	<b>542 \$</b>
<b>Moins</b>					
<b>Prestations</b>					
Prestations de retraite et de survivants	1 029	1 005	968	928	887
Valeur de transferts et autres	87	67	85	79	89
<b>Total des prestations</b>	<b>1 116 \$</b>	<b>1 072 \$</b>	<b>1 053 \$</b>	<b>1 007 \$</b>	<b>976 \$</b>
<b>Frais d'administration</b>					
Frais d'administration du Régime	27	27	25	25	23
Frais de placement	118	116	110	101	92
<b>Total des frais d'administration</b>	<b>145 \$</b>	<b>143 \$</b>	<b>135 \$</b>	<b>126 \$</b>	<b>115 \$</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net</b>	<b>2 780 \$</b>	<b>2 001 \$</b>	<b>3 041 \$</b>	<b>(367) \$</b>	<b>1 890 \$</b>
<b>Évolution des obligations au titre des prestations de retraite</b> (en millions de dollars)	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Intérêts sur les obligations au titre des prestations de retraite	1 141 \$	1 149 \$	1 166 \$	1 128 \$	1 101 \$
Prestations de retraite constituées	685	586	577	502	511
Variation au niveau des <b>hypothèses actuarielles</b>	9	1 180	322	129	(4)
Pertes actuarielles nettes (gains actuariels nets)	215	(198)	(82)	(5)	(106)
Prestations versées	(1 116)	(1 072)	(1 053)	(1 007)	(976)
<b>Augmentation (diminution) nette des obligations au titre des prestations de retraite</b>	<b>934 \$</b>	<b>1 645 \$</b>	<b>930 \$</b>	<b>747 \$</b>	<b>526 \$</b>



## Résumé des évaluations actuarielles – Volet à PD

Postes Canada doit déposer chaque année des évaluations actuarielles du Régime, sur le plan de la continuité et de la solvabilité, auprès du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), l'organisme fédéral de réglementation des régimes de retraite. Une évaluation actuarielle est une sorte de bilan de santé du Régime. Elle a pour but de déterminer la situation financière du Régime, sur le plan de la continuité et de la solvabilité, à une date précise. La dernière évaluation actuarielle a été effectuée en juin 2021 et a fourni des résultats au 31 décembre 2020.

### Résultats de l'évaluation actuarielle sur le plan de la continuité

Situation de capitalisation sur le plan de la continuité au 31 décembre				
	Résultats prévus en 2021		Données réelles de 2020	
	En millions de dollars	Ratio de capitalisation	En millions de dollars	Ratio de capitalisation
Actif sur le plan de la continuité (valeur lissée)	29 769		27 866	
Obligations sur le plan de la continuité	24 943		24 023	
Excédent sur le plan de la continuité	4 826	119,3 %	3 843	116,0 %

### Résultats de l'évaluation actuarielle sur le plan de la solvabilité

Situation de capitalisation sur le plan de la solvabilité au 31 décembre				
	Résultats prévus en 2021		Données réelles de 2020	
	En millions de dollars	Ratio de capitalisation	En millions de dollars	Ratio de capitalisation
Actif de solvabilité (valeur du marché)	32 357		29 616	
Obligations sur le plan de la solvabilité	34 905		36 999	
<b>Déficit</b> sur le plan de la solvabilité (selon la valeur du marché de l'actif du Régime)	<b>(2 548)</b>	92,7 %	<b>(7 383)</b>	80,0 %
<b>Déficit</b> sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé (selon la méthode du <b>ratio moyen de solvabilité</b> sur trois ans)	<b>(4 924)</b>	85,9 %	<b>(6 426)</b>	82,6 %

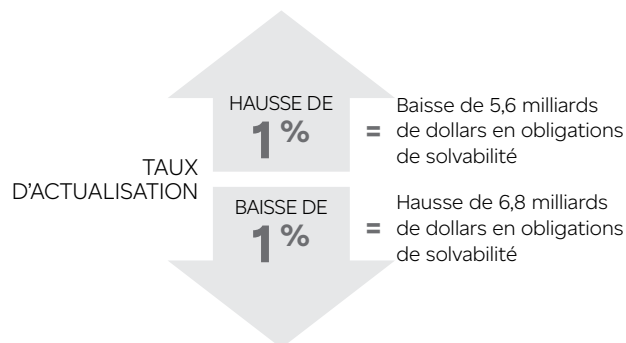
Le déficit de solvabilité selon la valeur du marché de l'actif du Régime a diminué, passant de 7 383 millions de dollars à la fin de 2020 à un déficit estimatif de 2 548 millions de dollars à la fin de 2021. Cette amélioration est principalement attribuable à l'augmentation du taux d'actualisation et au rendement plus élevé que prévu des actifs.

Le ratio de solvabilité moyen sur trois ans, utilisé aux fins de l'évaluation, a augmenté en 2021, passant de 82,6 % à 85,9 %. Le déficit sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé est donc passé de 6 426 millions de dollars à la fin de 2020 à un montant estimé à 4 924 millions de dollars à la fin de 2021.

Si le Régime avait pris fin et avait été liquidé le 31 décembre 2021, il n'y aurait pas eu assez d'actifs pour payer la totalité des prestations de retraite.

Lorsque les taux d'intérêt sont faibles, plus d'argent doit être mis de côté. Par exemple, vous auriez besoin

en moyenne de 1,2 million de dollars si vous preniez votre retraite à 60 ans pour recevoir des prestations de retraite annuelles de 50 000 \$ semblables à celles offertes par notre Régime à un taux d'intérêt de 4 %. Ce montant augmente de plus de 15 % et atteint 1,4 million de dollars lorsque les taux d'intérêt chutent à 3 %.



## Contributions

Cotisations (en millions de dollars)	2021	2022 <sup>1</sup>
Participants	297	298
Cotisations régulières de Postes Canada	326	333
Paiements spéciaux de Postes Canada <sup>2</sup>	32	33
<b>Total des cotisations</b>	<b>655</b>	<b>664</b>
Partage du coût des prestations pour service courant <sup>3</sup> (cotisations régulières)	2021	2022 <sup>1</sup>
Participants	47 %	47 %
Postes Canada	53 %	53 %

1. Estimation.

2. Après avoir pris en compte l'allègement de la capitalisation du déficit.

3. À l'exclusion des cotisations pour service accompagné d'option.

Les paiements spéciaux versés par Postes Canada en 2021 et ceux dont on estime le versement en 2022 sont des paiements complémentaires (déficit de transfert). Les paiements complémentaires sont requis pour payer la totalité de la valeur de transfert lorsqu'un participant quitte le Régime, puisque le ratio de solvabilité est inférieur à 100 %, et ils comprennent les paiements complémentaires supplémentaires requis par le Bureau du surintendant des institutions financières depuis 2014 étant donné l'allègement de la capitalisation du déficit.

## Allègement de la capitalisation du déficit

Au cours des dernières années, la faiblesse des taux d'actualisation utilisés aux fins de l'évaluation de la solvabilité a fait augmenter de beaucoup les obligations et les déficits du Régime au titre de la solvabilité. De 2011 à 2013, Postes Canada a utilisé des mesures d'allègement de solvabilité, comme l'autorise la législation sur les régimes de retraite pour tous les régimes réglementés par le gouvernement fédéral. En vertu de ces mesures, le montant maximal de l'allègement ne peut dépasser 15 % de la valeur du marché de l'actif du Régime établie à la fin de l'exercice précédent.

En 2014, le gouvernement du Canada a adopté le *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes*. Il a accordé un allègement temporaire dispensant Postes Canada de l'obligation d'effectuer des paiements spéciaux au Régime pendant quatre ans (de 2014 à 2017). Pour Postes Canada, ce règlement a remplacé les mesures d'allègement de solvabilité en vertu de la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*. En 2017, le *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension* a été modifié de sorte que la limite de réduction des paiements de solvabilité des régimes de retraite des sociétés d'État ne corresponde plus à 15 % de leurs actifs, mais bien à 15 % de leurs passifs. En vertu de ce règlement, Postes Canada aurait dû verser 368 millions de dollars

en paiements spéciaux de solvabilité après l'atteinte du seuil d'allègement en 2020.

Toutefois, en raison des répercussions de la COVID-19 sur l'économie, le *Règlement sur l'allègement relatif aux paiements spéciaux de solvabilité* est entré en vigueur en 2020, établissant un moratoire sur les paiements spéciaux de solvabilité pour les régimes de retraite à prestations définies sous réglementation fédérale pour le reste de l'année. En vertu du règlement actuellement en vigueur, Postes Canada n'a pas été tenue d'effectuer des paiements spéciaux pour 2021, qui se seraient autrement élevés à 1,3 milliard de dollars (dont des paiements spéciaux afin de combler les déficits de transfert). En décembre 2021, le gouvernement du Canada a mis en place le *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes* (un projet de règlement) afin d'offrir à Postes Canada un allègement temporaire de ses obligations de capitalisation du déficit de solvabilité jusqu'au 31 décembre 2024. Le projet de règlement a été approuvé et est entré en vigueur le 7 avril 2022. Sans cet allègement, Postes Canada s'attendait à effectuer des paiements spéciaux estimés à 796 millions de dollars pour 2022, car le montant total de l'allègement de solvabilité de 15 % offert en vertu de la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* aura été entièrement utilisé au cours de l'exercice.

Allègement (en millions de dollars)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Allègement de solvabilité en vertu de la <i>Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension</i>	-	-	-	-	1 289	1 150	278	1 285
Allègement en vertu du <i>Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes</i>	1 269	1 360	1 254	1 352	-	-	-	-
<i>Règlement de 2020 sur l'allègement des paiements spéciaux de solvabilité</i>	-	-	-	-	-	-	833	-

L'allègement de la capitalisation du déficit présente d'autres risques possibles pour le Régime et ses participants. La valeur de l'actif du Régime est inférieure à celle à laquelle on pourrait s'attendre si Postes Canada avait les liquidités nécessaires pour effectuer les paiements spéciaux. Il y a donc un risque d'érosion en ce qui concerne les évaluations sur le plan de la solvabilité et sur le plan de la continuité au cours de la période d'allègement. L'incidence sera fonction de facteurs tels que les rendements des placements et les taux d'intérêt. Le Régime peut, à l'heure actuelle, verser toutes les prestations aux participants à mesure qu'elles deviennent payables, et cela ne devrait pas changer au cours de la période d'allègement. Cependant, Postes Canada doit trouver des solutions à long terme pour faire en sorte que le Régime demeure viable et abordable pour les participants et pour la Société.

Postes Canada et les participants au Régime continuent à verser les cotisations régulières (pour service courant) pendant l'allègement de la capitalisation du déficit.

L'allègement ne s'applique qu'aux paiements spéciaux pour la capitalisation du déficit. Postes Canada, à titre de répondante du Régime, est responsable de combler tout déficit du Régime et de s'assurer que le Régime est viable.

Pendant l'allègement temporaire, Postes Canada, à titre d'administratrice du Régime, continuera à déposer des évaluations actuarielles annuelles auprès des organismes de réglementation pour surveiller l'état du Régime. Cet état est communiqué à tous les participants au Régime au moins une fois par année.

Sans aucun allègement de la capitalisation, les paiements spéciaux de Postes Canada nécessaires pour capitaliser le déficit se seraient élevés à 1 317 millions de dollars en 2021 (dont 32 millions de dollars versés en paiements complémentaires). Cela aurait porté le montant total des cotisations de Postes Canada à 1 643 millions de dollars en 2021, soit 56 % des salaires donnant droit à pension.

## Historique des évaluations actuarielles de la capitalisation

Le BSIF exige qu'une évaluation actuarielle soit effectuée sur le plan de la continuité et de la solvabilité. Avant 2010, les évaluations actuarielles obligatoires de la capitalisation devaient être déposées tous les trois ans, à moins que les régimes n'affichent un déficit sur le plan de la solvabilité. Cependant, les répondants des régimes pouvaient, s'ils le souhaitaient, décider de les déposer à un intervalle moindre. Depuis 2010, les évaluations actuarielles de la capitalisation doivent être déposées chaque année, à moins que la situation de capitalisation ne dépasse 120 %. Postes Canada déposera l'évaluation actuarielle de la capitalisation du Régime pour 2021 d'ici à juin 2022.

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	Estimation		Évaluations actuarielles de la capitalisation déposées <sup>1</sup>							
	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
<b>Sur le plan de la continuité</b> (en supposant que le Régime reste en place)										
Valeur du marché des actifs	32 397 \$	29 656 \$	27 685 \$	24 669 \$	25 045 \$	23 166 \$	21 987 \$	20 932 \$	19 262 \$	16 775 \$
Ajustement de lissage de l'actif	(2 628)	(1 790)	(1 443)	176	(1 322)	(1 124)	(1 541)	(1 832)	(1 527)	(352)
Valeur lissée de l'actif	29 769	27 866	26 242	24 845	23 723	22 042	20 446	19 100	17 735	16 423
Objectif de capitalisation	24 943	24 023	22 361	21 447	20 762	20 253	19 200	18 600	18 031	16 342
Excédent de capitalisation (déficit)	4 826 \$	3 843 \$	3 881 \$	3 398 \$	2 961 \$	1 789 \$	1 246 \$	500 \$	(296) \$	81 \$
Ratio de capitalisation	119,3 %	116,0 %	117,4 %	115,8 %	114,3 %	108,8 %	106,5 %	102,7 %	98,4 %	100,5 %
<b>Hypothèses utilisées pour les évaluations sur le plan de la continuité</b>										
Taux d'actualisation	4,80 %	4,80 %	5,20 %	5,50 %	5,50 %	5,50 %	5,80 %	5,80 %	5,80 %	5,80 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,25 %	2,25 %	2,25 %	2,25 %
Taux de rendement réel (net de l'inflation)	2,80 %	2,80 %	3,20 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,55 %	3,55 %	3,55 %	3,55 %
<b>Sur le plan de la solvabilité</b> (en supposant que le Régime prenne fin à la date de l'évaluation)										
Valeur du marché de l'actif (net des frais de résiliation)	32 357 \$	29 616 \$	27 644 \$	24 629 \$	25 005 \$	23 146 \$	21 967 \$	20 912 \$	19 250 \$	16 763 \$
Obligations sur le plan de la solvabilité	34 905	36 999	32 548	29 705	30 874	29 663	28 038	27 790	24 266	23 279
Sur le plan de la solvabilité – Valeur du marché										
Excédent (déficit)	(2 548) \$	(7 383) \$	(4 904) \$	(5 076) \$	(5 869) \$	(6 517) \$	(6 071) \$	(6 878) \$	(5 016) \$	(6 516) \$
Ratio de solvabilité	92,7 %	80,0 %	84,9 %	82,9 %	81,0 %	78,0 %	78,3 %	75,3 %	79,3 %	72,0 %
Sur le plan de la solvabilité – Capitalisation requise										
Excédent (déficit)	(4 924) \$	(6 426) \$	(5 551) \$	(5 749) \$	(6 446) \$	(6 760) \$	(6 269) \$	(6 801) \$	(6 345) \$	(5 890) \$
Ratio de solvabilité	85,9 %	82,6 %	83,0 %	80,6 %	79,1 %	77,2 %	77,6 %	75,5 %	73,9 %	74,7 %
<b>Hypothèses utilisées pour les évaluations sur le plan de la solvabilité</b>										
Taux d'actualisation (taux de rendement réel, net de l'inflation)										
Pour les valeurs de transfert										
Taux pour les 10 premières années <sup>2</sup>	0,80 %	0,70 %	1,20 %	1,70 %	1,40 %	1,10 %	1,30 %	1,30 %	1,70 %	1,10 %
Taux après 10 ans <sup>2</sup>	1,20 %	0,90 %	1,20 %	1,80 %	1,60 %	1,30 %	1,80 %	1,60 %	2,30 %	1,30 %
Pour les rentes viagères	0,50 %	-0,10 %	0,60 %	1,30 %	0,90 %	1,10 %	1,20 %	1,10 %	1,80 %	1,50 %

1. Une évaluation actuarielle de la capitalisation pour 2008 n'était pas requise par le BSIF.

2. 15 ans avant 2005.

## Questions et réponses sur l'évaluation actuarielle – Volet à PD

### Qu'est-ce qu'une évaluation actuarielle et qu'est-ce qu'elle permet de déterminer?

Une évaluation actuarielle est en quelque sorte le bilan de la situation financière à long terme d'un régime de retraite à une date précise. Les services d'un actuaire indépendant sont retenus par le Conseil d'administration de Postes Canada pour effectuer une évaluation actuarielle. L'évaluation compare les actifs du régime aux obligations au titre des prestations de retraite pour déterminer s'il y a un excédent ou un déficit de fonds pour couvrir la valeur des prestations de retraite accumulées.

Les obligations au titre des prestations de retraite représentent le coût des prestations de retraite futures, en fonction des gains ouvrant droit à pension et du service ouvrant droit à pension des participants au régime à la date de l'évaluation. Pour calculer ces obligations, l'actuaire avance des hypothèses au sujet de l'avenir, telles que l'inflation prévue, les taux de rendement sur les actifs investis, les augmentations salariales, l'âge de retraite, l'espérance de vie et plusieurs autres facteurs.

Le BSIF exige qu'on effectue une évaluation actuarielle sur le plan de la continuité et sur le plan de la solvabilité. Ces évaluations examinent la stabilité du régime de retraite dans des conditions hypothétiques, afin de protéger les intérêts des participants au régime.

### Qu'arrive-t-il s'il y a des déficits?

Si une évaluation actuarielle indique un déficit sur le plan de la solvabilité (une insuffisance des actifs du régime par rapport aux obligations sur le plan de la solvabilité), le répondant du régime est tenu de verser des paiements spéciaux au régime pour éliminer ce déficit, en fonction du déficit sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé, sur une durée pouvant aller jusqu'à cinq ans. Le répondant peut demander l'autorisation de recourir à des mesures d'allègement de solvabilité, si de telles mesures sont disponibles.

Si une évaluation actuarielle indique un déficit sur le plan de la continuité (une insuffisance des actifs du régime par rapport aux obligations au titre des prestations sur le plan de la continuité), le répondant est tenu de verser des paiements spéciaux au régime pour éliminer ce déficit, sur une durée pouvant aller jusqu'à 15 ans.

Pour une année donnée, les répondants de régimes de retraite sont tenus de verser les fonds nécessaires pour combler le montant du **coût des prestations pour service courant** qui n'est pas couvert par les cotisations des employés. S'il y a des déficits, les répondants doivent également verser des paiements spéciaux afin de réduire ces déficits, comme il est décrit ci-dessus, à moins qu'on n'ait recours à des mesures d'allègement de solvabilité.

### En quoi consistent les mesures d'allègement du déficit?

Depuis 2011, tous les régimes de retraite à prestations déterminées assujettis à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* peuvent bénéficier de mesures d'allègement de solvabilité, y compris ceux des sociétés d'État telles que Postes Canada, s'ils ont obtenu

l'approbation du ministre des Finances et de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement. Ces mesures aident les répondants de régimes à respecter leurs obligations de capitalisation en atténuant l'incidence de la conjoncture économique à court terme.

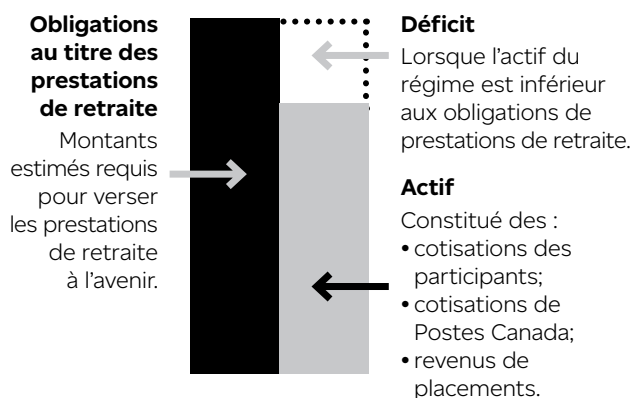
Les mesures d'allègement de la capitalisation du déficit n'atténuent ou n'annulent pas l'obligation de Postes Canada d'assurer la capitalisation intégrale du Régime, et la Société demeure responsable de la capitalisation de tout déficit.

### Qu'est-ce qu'une évaluation sur le plan de la continuité?

L'évaluation sur le plan de la continuité suppose qu'un régime de retraite continue ses opérations et a une viabilité à plus long terme. Elle permet de déterminer si le régime possède assez d'actifs pour payer les prestations de retraite qui devront être versées pour le service accumulé jusqu'à présent. Elle permet aussi de déterminer le montant des cotisations requises qui doivent être versées par les participants et par le répondant du régime pour couvrir le coût des prestations pour service courant.

### Qu'est-ce qu'une évaluation sur le plan de la solvabilité?

L'évaluation sur le plan de la solvabilité suppose qu'un régime de retraite cesse ses opérations à la date de l'évaluation. Ce test permet aux autorités réglementaires des régimes de retraite de vérifier que, dans une telle situation improbable, les participants au régime recevront le plein montant qui leur est dû à la date de l'évaluation. Cette évaluation est donc faite à court terme et son résultat dépend grandement du niveau des taux d'intérêt du marché au moment de l'évaluation. L'évaluation sur le plan de la solvabilité est effectuée en fonction de la valeur du marché. Elle évalue la valeur de l'actif du régime à la date de l'évaluation et est utilisée dans le cas d'une liquidation du régime. Elle est également effectuée en fonction de la capitalisation, en se servant d'une méthode du ratio de solvabilité moyen sur trois ans. Cette méthode atténue les effets de la volatilité du marché à court terme et est utilisée aux fins de capitalisation.



# Glossaire

**Actifs :** Éléments ayant une valeur monétaire, notamment des espèces, des actions, des obligations et des biens immobiliers.

**Actifs non traditionnels :** Portefeuille d'éléments d'actifs considérés non traditionnels, notamment les fonds d'investissement privés, l'infrastructure et les biens immobiliers. Les actifs non traditionnels sont moins liquides que les placements traditionnels et conviennent mieux à des horizons de placement à plus long terme. Ils offrent également une protection contre l'inflation pour les régimes de retraite indexés.

**Actions :** Actions ordinaires ou privilégiées représentant un droit de participation à une société et le droit de recevoir des dividendes découlant des bénéfices. Les actions de sociétés à capital fermé sont des actions qui ne sont pas cotées en bourse.

**Actuaire :** Professionnel chargé de calculer les obligations des régimes de retraite et le coût des prestations de retraite. En vertu de la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*, tous les rapports actuariels doivent être préparés par un fellow de l'Institut canadien des actuaires.

**Ajustement de la valeur actuarielle de l'actif (ou lissage) :** Différence entre le rendement réel et l'hypothèse actuarielle pour le rendement des actifs du régime qui est ensuite amortie sur une période de cinq ans. Méthode d'évaluation couramment utilisée par les régimes de retraite pour les évaluations sur le plan de la continuité, le lissage équilibre les hauts (gains) et les bas (pertes) du rendement des placements. Il équilibre les hauts (gains) et les bas (pertes) du rendement des placements. Cette méthode permet de stabiliser les résultats afin d'éviter d'importants changements aux cotisations (à la hausse ou à la baisse) d'une année à l'autre, tant pour les employés que pour l'employeur. Elle est comparable aux paiements prévus dans un budget pour les factures de services publics.

**Capitalisation boursière :** Évaluation de la valeur du marché d'une société établie sur la base de ses actions en circulation.

**Coût des prestations pour services courants :** Obligation au titre des prestations de retraite additionnelle créée pendant l'année qui vient, ce qui se traduit par une autre année décomptée pour les employés qui cotisent au régime.

**Couverture :** Réduction du risque d'un placement au moyen d'un placement de compensation.

**Durée d'une obligation :** Mesure approximative de la sensibilité d'un portefeuille d'obligations aux variations de taux d'intérêt, exprimée en années. Il s'agit d'une moyenne pondérée de la durée de chaque coupon et paiement principal.

**Fonds axés sur une date d'échéance :** Fonds dont la composition de l'actif est choisie en fonction d'une échéance précise, telle que la date de départ à la retraite. Ce type de fonds passe automatiquement à une composition de l'actif de plus en plus prudente à mesure que l'échéance du fonds approche.

**Frais de gestion des fonds :** Frais facturés pour la gestion d'un portefeuille de placements et pour les frais généraux d'administration.

**Gestionnaire du fonds :** Professionnel qui est responsable de prendre des décisions de placement et de mener des activités de placement afin d'atteindre des objectifs précis au profit des investisseurs.

**Hypothèses actuarielles :** Facteurs utilisés par un actuaire pour prévoir des événements futurs incertains ayant une incidence sur le coût des prestations de retraite. Il s'agit par exemple de l'estimation des intérêts et des revenus de placement, de l'inflation, des taux de mortalité et des tendances de retraite.

**Indice de référence :** Point de référence utilisé comme base pour l'évaluation ou la comparaison. Un indice peut être utilisé comme indice de référence pour mesurer ou comparer le rendement d'un groupe semblable d'actifs.

**Inflation :** Il y a inflation lorsque le pouvoir d'achat diminue face à l'augmentation des prix des biens de consommation et des services.

**Lissage :** Voir la définition du terme « Ajustement de la valeur actuarielle de l'actif (ou lissage) ».

**Obligations :** Titres de créance émis par une société ou une administration publique, par lesquels cette société ou cette administration publique promet au détenteur le remboursement du capital et d'un intérêt stipulé, dans un délai fixe. Effectuer un placement en obligations s'apparente à prêter de l'argent à une administration publique ou à un organisme.

**Obligations ou passif au titre des prestations de retraite :** Valeur actuarielle des prestations de retraite pour le service complété jusqu'à une date déterminée, calculée à partir d'hypothèses actuarielles.

**Ratio de solvabilité moyen :** Méthode servant à mesurer la solvabilité à l'aide de la moyenne des résultats sur trois ans. Cette méthode atténue les effets de la volatilité du marché à court terme et est utilisée aux fins de capitalisation.

**Régime d'accumulation du capital :** Instrument de placement ou d'épargne donnant droit à une aide fiscale et permettant aux participants de prendre des décisions d'investissement parmi les options offertes par l'instrument.

**Rendement :** Intérêts (ajustés en fonction de l'amortissement des escomptes ou des primes) ou revenus de dividendes liés au coût d'un placement dans des obligations ou des actions.

**Taux d'actualisation :** Taux d'intérêt à long terme utilisés pour calculer les obligations au titre des prestations de retraite.

**Taux de rendement :** Profit ou perte provenant d'un placement, sur une période donnée, normalement exprimé en pourcentage du placement initial. Le rendement réel est celui qui a été ajusté en fonction de l'inflation. Le rendement net est celui qui a été ajusté en fonction des dépenses.

**Titres à revenu fixe :** Une catégorie d'actif qui fournit des rendements sous forme de paiements d'intérêts réguliers et qui sont généralement considérés comme moins volatils que les actions.

**Trajectoire :** Répartition graduelle d'actifs, étape par étape, qui est effectuée en fonction de cibles prédéterminées selon la situation de capitalisation. Cette approche est conçue pour remplacer graduellement certains éléments dont la pondération en actions est importante par des titres à revenu fixe à long terme. Le mouvement d'une répartition d'actifs à une autre est activé par un élément déclencheur – la situation de capitalisation du régime – jusqu'à l'obtention de la répartition désirée.

**Valeur de transfert :** Valeur estimée des prestations de retraite futures exprimée en dollars courants. Il s'agit d'un calcul basé sur des hypothèses actuarielles et les taux d'intérêt du marché qui pourraient fluctuer avec le temps.

**Ce rapport, les états financiers audités et d'autres renseignements à propos du Régime peuvent être consultés sur le site [retraitescp.com](http://retraitescp.com).**

**Avez-vous des suggestions pour le présent rapport ou d'autres publications portant sur la pension? Envoyez-nous un courriel à l'adresse [pension.services@postescanada.ca](mailto:pension.services@postescanada.ca).**



# Renseignements

## Participants au volet à PD

### Centre du régime de retraite de Postes Canada

Questions concernant le Régime



1 877 480-9220  
1 866 370-2725 (téléimprimeur)  
613 683-5908 (à l'extérieur de l'Amérique du Nord)



Du lundi au vendredi  
de 8 h à 18 h (HE)



[retraitescp.com](http://retraitescp.com)



CENTRE DU RÉGIME DE RETRAITE  
CP 2073  
MISSISSAUGA ON L5B 3C6

### Fiducie RBC Services aux investisseurs et de trésorerie

Questions concernant le versement des prestations de retraite



1 800 876-4498



Du lundi au vendredi  
de 8 h à 20 h (HE)



SERVICE DE PAIEMENT DES PRESTATIONS  
1 PLACE VILLE-MARIE  
5E ÉTAGE AILE EST  
MONTRÉAL QC H3B 1Z3

## Participants au volet à CD

### Postes Canada – AccèsRH

Questions sur l'admissibilité, les cotisations, etc.



1 877 807-9090



Du lundi au vendredi  
de 8 h à 18 h (HE)



[retraitescp.com](http://retraitescp.com)

### Soutien à la clientèle de la Canada Vie

Questions sur vos placements et votre rendement



1 866 716-1313



Du lundi au vendredi  
de 8 h à 20 h (HE)



[macanadavieautravail.com](http://macanadavieautravail.com)

## Participants à l'échelle du Canada au 31 décembre 2021 – Données

Province	Participants actifs	Participants retraités, titulaires d'une pension différée, survivants et bénéficiaires
Yukon	70	50
Territoires du Nord-Ouest	42	25
Nunavut	42	27
Colombie-Britannique	7 701	6 448
Alberta	6 369	4 373
Saskatchewan	1 707	1 537
Manitoba	2 033	1 822
Ontario	24 471	19 386
Québec	11 981	11 608
Terre-Neuve-et-Labrador	901	943
Île-du-Prince-Édouard	220	214
Nouveau-Brunswick	1 330	1 306
Nouvelle-Écosse	1 633	1 892

Retour au graphique « Participants à l'échelle du Canada au 31 décembre 2021 », page 2

## Évolution de la participation au Régime – Données

Type de participant	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Participants actifs PD	57 533	55 058	53 482	52 141	51 903	51 578	52 839	52 685	53 132	54 000
Participants retraités, titulaires d'une pension différée, survivants et bénéficiaires	28 402	31 228	34 189	36 548	39 112	41 413	43 364	45 365	47 470	48 000
Participants actifs CD	464	513	721	1 149	1 402	2 063	2 773	3 389	4 180	5 103

Retour au graphique « Évolution de la participation au Régime », page 3

## Taux de rendement par rapport à l'indice de référence – Données

Type de rendement	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Taux de rendement	7,9 %	10,4 %	0,9 %	14,7 %	9,4 %	11,3 %
Indice de référence	6,7 %	8,6 %	-1,9 %	15,8 %	10,3 %	8,6 %

Retour au graphique « Taux de rendement par rapport à l'indice de référence », page 21

## Actifs nets de placement – Données

Actif	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Actifs nets de placement (en millions de dollars)	16 712	19 191	20 868	21 919	23 091	24 980	24 610	27 635	29 597	32 322

Retour au graphique « Actifs nets de placement », page 22

## Composition de l'actif (volet à PD) – Données

Actif	Répartition cible	Répartition réelle
Espèces et placements à court terme	0,0 %	0,67 %
Biens immobiliers	10,0 %	11,47 %
Infrastructure	4,2 %	4,57 %
Actions de sociétés à capital fermé	4,2 %	5,52 %
Dettes privées	0,0 %	1,24 %
Obligations à rendement réel	11,3 %	11,81 %
Obligations nominales	33,8 %	30,49 %
Actions internationales	14,6 %	12,09 %
Actions américaines	9,7 %	9,68 %
Actions canadiennes	12,2 %	12,48 %

Retour au graphique « Composition de l'actif (volet à PD) », page 22

## Taux de rendement par classe d'actif et pour l'ensemble du Régime – Données

Actif	Indice ou indice de référence	Taux de rendement réel des fonds du Régime	Médiane pour les caisses de retraite de plus de 1 G\$	Indice de référence du groupe de pairs
Indice S&P/TSX	25,1 %	–	–	–
Actions canadiennes	–	27,1 %	–	–
Indice S&P 500	27,6 %	–	–	–
Actions américaines	–	24,9 %	–	–
Indice EAEO	10,3 %	–	–	–
Actions internationales	–	4,6 %	–	–
Indice de référence pour les revenus fixes	-2,8 %	–	–	–
Obligations nominales	–	-1,8 %	–	–
Indice des obligations à rendement réel FTSE TMX Canada	1,8 %	–	–	–
Obligations à rendement réel	–	2,0 %	–	–
Indice de référence pour la dette privée	-2,1 %	–	–	–
Dette privée	–	-1,0 %	–	–
Indice MSCI mondial	22,2 %	–	–	–
Actions de sociétés à capital fermé	–	48,9 %	–	–
Indice de référence pour l'infrastructure	11,1 %	–	–	–
Infrastructure	–	16,4 %	–	–
Indice de référence pour les biens immobiliers	10,6 %	–	–	–
Biens immobiliers	–	20,0 %	–	–
Médiane pour les caisses de retraite > 1 G\$	–	–	9,6 %	–
Indice de référence	8,6 %	–	–	–
Rendement de la caisse de retraite	–	11,3 %	–	–
Indice de référence du groupe de pairs	–	–	–	7,5 %

Retour au graphique « Taux de rendement par classe d'actif et pour l'ensemble du Régime », page 23

## Actifs de placement – Données

Actif	2018	2019	2020	2021
Actifs de placement (en millions de dollars)	46,4	71,0	100,2	139,7

Retour au graphique « Actifs de placement », page 25

## Composition de l'actif (volet à CD) – Données

Actif	Valeur (en millions de dollars)
Titres à revenu fixe	6,6
CPG / marché monétaire	4,5
Actions étrangères	19,7
Actions canadiennes	9,9
Fonds axés sur une date d'échéance	99,0

Retour au graphique « Composition de l'actif (volet à CD) », page 26

## Composition détaillée de l'actif – Données

Actif	Total (en milliers de dollars)
Fonds indiciel LifePath® 2020 BlackRock	954
Fonds indiciel LifePath® 2025 BlackRock	9 342
Fonds indiciel LifePath® 2030 BlackRock	12 060
Fonds indiciel LifePath® 2035 BlackRock	15 817
Fonds indiciel LifePath® 2040 BlackRock	17 320
Fonds indiciel LifePath® 2045 BlackRock	17 370
Fonds indiciel LifePath® 2050 BlackRock	15 330
Fonds indiciel LifePath® 2055 BlackRock	7 312
Fonds indiciel LifePath® 2060 BlackRock	1 146
Fonds indiciel LifePath® retraite BlackRock	2 423
Fonds indiciel actions É.-U. BlackRock	9 770
Actions canadiennes CC&L	3 909
Actions canadiennes GPTD	5 984
Actions mondiales MFS	6 026
Actions internationales MFS	3 856
Fonds indiciel d'obligations canadiennes GPTD	6 625
Marché monétaire Financière Sun Life	2 707
Sun Life – CPG de 5 ans	1 749

Retour au graphique « Composition détaillée de l'actif », page 26

## Situation de capitalisation du Régime – Données

Situation	2017	2018	2019	2020	2021 (estimation)
Excédent sur le plan de la continuité (en millions de dollars)	2 961	3 398	3 881	3 843	4 826
Déficit sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé (en millions de dollars)	-6 446	-5 749	-5 551	-6 426	-4 924
Déficit sur le plan de la solvabilité – valeur du marché (en millions de dollars)	-5 869	-5 076	-4 904	-7 383	-2 548

Retour au graphique « Situation de capitalisation du Régime », page 28

## Cotisations et paiements de prestations – Données

État	2017	2018	2019	2020	2021
Paiements de prestations (en millions de dollars)	-973	-1 002	-1 049	-1 068	-1 109
Cotisations des participants (service courant et autres) (en millions de dollars)	234	233	281	281	297
Cotisations pour service courant de Postes Canada (en millions de dollars)	262	245	276	301	326
Paiements spéciaux de Postes Canada (en millions de dollars)	34	30	44	24	32

Retour au graphique « Cotisations et paiements de prestations », page 28